

A L'APPROCHE DES LÉGISLATIVES
Les partis minés par les conflits internes

PAGE 3



Entre contestations de militants, accusations d'exclusion et difficultés administratives, le processus électoral révèle des dysfonctionnements qui touchent aussi bien les grandes formations que les nouveaux partis.

● Examen des candidatures : L'Anie définit les procédures

Apaisement des relations algéro-françaises

L'appel de Macron

PAGE 4



Algérie-Etats-Unis

Vers un renforcement de la coopération sécuritaire et économique

PAGE 2



Signature d'une convention entre la CNR et la SAA
Des réductions inédites pour les retraités

PAGE 5



Investissement et commerce africain
Vers une économie plus intégrée

PAGE 6

Finale aller de la coupe de la CAF
L'USMA prend une belle option sur Zamalek

PAGE 13



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX



Dossiers sensibles jetés

PAGE 15

ALGÉRIE-ETATS-UNIS

Vers un renforcement de la coopération sécuritaire et économique

«J'ai réitéré la gratitude des États-Unis envers le rôle vital et continu de l'Algérie ainsi que pour ses efforts diplomatiques visant à promouvoir la paix et la sécurité dans la région», a écrit Massad Boulos.

Les relations entre l'Algérie et les États-Unis connaissent une nouvelle dynamique, notamment dans les domaines sécuritaire, économique et diplomatique.

C'est ce qu'a laissé apparaître la rencontre tenue à Washington entre Massad Boulos, principal conseiller du président américain pour les affaires arabes et africaines, et l'ambassadeur d'Algérie aux États-Unis, Sabri Boukadoum, en présence du chargé d'affaires de l'ambassade américaine à Alger, Mark Shapiro. Dans un message publié sur la plateforme X, Massad Boulos a qualifié les discussions de «constructives», soulignant la volonté des deux pays de consolider davantage leur partenariat stratégique. Les échanges ont notamment porté sur la visite effectuée fin avril à Alger par Christopher Landau, numéro deux du département d'État américain, accompagné du général Dagvin Anderson, commandant de l'Africom. Une visite qualifiée de «fructueuse et réussie» par les responsables américains et qui traduit l'importance accordée par Washington à la coopération avec Alger dans les questions liées à la sécurité régionale et à la lutte contre les menaces transfrontalières. Au-delà du volet sécuritaire, les deux parties ont également évoqué le développement des relations économiques entre les deux pays.



Massad Boulos a mis en avant la présence de près de 120 entreprises américaines en Algérie ainsi que les opportunités d'investissement dans le secteur de l'énergie et d'autres domaines stratégiques. «Nous avons étudié les opportunités d'élargir les investissements dans l'énergie ainsi que dans d'autres secteurs», a-t-il précisé. Le responsable américain a insisté sur la nécessité de «renforcer davantage les relations bilatérales en matière de sécurité et d'élargir la coopération régionale», tout en saluant le rôle de l'Algérie dans la stabilité du continent africain et de l'espace sahélo-maghrébin. «J'ai réitéré

la gratitude des États-Unis envers le rôle vital et continu de l'Algérie ainsi que pour ses efforts diplomatiques visant à promouvoir la paix et la sécurité dans la région», a écrit Massad Boulos, mettant particulièrement en avant les initiatives diplomatiques algériennes dans plusieurs dossiers régionaux.

SAHARA OCCIDENTAL : «IL EST TEMPS DE PARVENIR À UNE SOLUTION»

Le dossier du Sahara occidental a également occupé une place importante dans les discussions entre les deux responsables. Massad Boulos a salué «l'engagement

constructif» de l'Algérie en faveur d'une solution mutuellement acceptable à ce conflit qui dure depuis 1975, conformément à la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU. «Il est temps de parvenir à une résolution», a affirmé le conseiller américain, plaidant pour une avancée politique dans ce dossier qui demeure l'un des principaux foyers de tension en Afrique du Nord. Le conflit du Sahara occidental continue, toutefois, de susciter des divergences, notamment après le soutien affiché par Washington aux thèses marocaines concernant la souveraineté sur le territoire sahraoui occupé, une position qui alimente

les critiques sur le rôle des États-Unis dans le processus de règlement de ce conflit. Dans ce contexte, plusieurs observateurs estiment que l'Algérie demeure un acteur incontournable dans toute tentative de stabilisation régionale. L'Algérie, pour rappel, n'a pas participé au vote de la résolution 2797 qui prolonge le mandat de la Minurso jusqu'à octobre 2026.

«Mon pays n'a pas participé au vote sur ce projet de résolution (...). Par cette absence, et en toute responsabilité, l'Algérie a tenu à illustrer sa prise de distance avec un texte qui ne reflète pas fidèlement et qui ne reflète pas suffisamment la doctrine onusienne en matière de décolonisation», avait alors expliqué le représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama. Il avait, toutefois, estimé que des améliorations ont été apportées au texte initial, puisqu'il rappelle «les paramètres fondamentaux d'une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental» et «consacre le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination». La résolution finale réaffirme, en effet, le principe d'autodétermination comme base juridique du processus onusien, tout en mettant explicitement en avant le plan d'autonomie marocain qui «pourrait représenter la solution la plus faisable».

S. Mekla

LES MASSACRES DU 8 MAI 1945 AU CŒUR D'UNE CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

Une phase charnière de l'Histoire du pays

Les massacres du 8 mai 1945 continuent d'alimenter les débats ces jours-ci. Conférences, journées d'étude et autres activités sont organisées à l'occasion du 81e anniversaire de ces crimes contre l'humanité. L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, hier, une conférence scientifique à l'occasion de la commémoration du 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, sous le thème «8 mai 1945 : volonté d'un peuple... souveraineté d'une nation», au cours de laquelle les participants ont affirmé que ces massacres avaient constitué un tournant décisif dans le parcours de la lutte nationale et ouvert la voie vers la liberté et l'indépendance. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de cette conférence, le directeur de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a souligné que les massacres du 8 mai 1945 représentent «une phase charnière dans l'histoire de l'Algérie, ayant transformé la métho-

de de lutte, renforcé la conscience populaire, changé les mentalités et unifié les efforts». A cet égard, il a souligné «la nécessité d'accorder à cette date historique la place qui lui sied», rappelant son «impact sur la situation générale en Algérie ainsi qu'à travers le monde, où les peuples se sont soulevés contre l'oppression et le colonialisme». De son côté, le coordinateur de la Commission algérienne histoire et mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, a qualifié ces massacres de «tournant décisif dans le parcours du mouvement national et la fin de la pensée prônant la lutte politique loin du combat armé».

Il a rappelé que la Seconde Guerre mondiale «avait permis aux Algériens de comprendre que ce qui a été pris par les armes ne peut être récupéré que par les armes». Pour sa part, l'ancien cadre de la Direction des Archives nationales, Soufi Fouad, a estimé, dans son intervention intitulée «Histoire et Mémoire», que ces



massacres demeurent gravés dans la mémoire collective comme «un tournant dans le parcours de la lutte nationale, après avoir levé le voile sur les slogans de la France qui tentait, à chaque fois, de priver le peuple algérien de son droit à l'autodétermination». A ce propos, il a souligné l'importance de la recherche scientifique et de la documentation des témoignages afin de pré-

server la Mémoire nationale de l'oubli, en adéquation avec la volonté de l'Etat, notamment après l'institution du 8 mai comme Journée nationale de la mémoire par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. De son côté, le Pr Bilal Amroune a évoqué, dans son intervention sur «Le mouvement national et les événements du 8 mai 1945», les circonstances des

manifestations pacifiques organisées par les Algériens ce jour-là, lesquels avaient compris qu'il n'existait pas d'autre alternative que la lutte armée pour recouvrer la liberté. Pour sa part, le Pr Ahmed Adimi a affirmé que les manifestations «étaient pacifiques, mais la France n'a pas supporté le fait de voir le drapeau national et les banderoles revendiquant la liberté être brandis, elle a alors ouvert le feu sur les manifestants, ce qui s'est soldé par le plus abominable crime contre l'humanité de l'époque contemporaine». Cette conférence a également été marquée par la projection d'un documentaire retraçant l'horreur de ces massacres atroces ayant fait plus de 45 000 martyrs, durant lesquels l'armée française a eu recours à toutes les formes de torture et d'exécutions contre le peuple algérien sans défense, inscrivant ainsi une page noire dans son lourd passé colonial.

R. N./APS

A L'APPROCHE DES LÉGISLATIVES

Les partis minés par les conflits internes

Entre contestations de militants, accusations d'exclusion et difficultés administratives, le processus électoral révèle des dysfonctionnements qui touchent aussi bien les grandes formations que les nouveaux partis.

À l'approche de la clôture du dépôt des listes de candidats et de la collecte des signatures pour les élections législatives du 2 juillet, les tensions s'intensifient au sein de plusieurs formations politiques.

Entre contestations de militants, accusations d'exclusion et difficultés administratives, le processus électoral révèle des dysfonctionnements qui touchent aussi bien les grandes formations que les nouveaux partis. Dans ce contexte, plusieurs partis reconnaissent des dysfonctionnements dans le processus de sélection des candidatures au niveau local.

C'est notamment le cas du Rassemblement national démocratique (RND), dont le secrétaire général, Mondher Bouden, a indiqué que de nombreuses observations ont été formulées par des militants au sujet des listes électorales. Il a précisé que certaines de ces réserves sont «fondées et méritent examen», tandis que d'autres ne reposent sur aucun élément solide.

À titre illustratif, lors d'un meeting populaire organisé dans la wilaya de Sidi

Bel-Abbès, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mondher Bouden, a révélé avoir relevé de leurs fonctions trois secrétaires de bureaux de wilaya et les avoir remplacés sur-le-champ pour avoir exclu des compétences et des jeunes cadres. Il a affirmé que le parti n'acceptera plus, à l'avenir, des pratiques



fermant la porte aux «nouvelles énergies». D'autant que la nouvelle vision du parti tend à «réduire le fossé entre le citoyen et l'action politique en associant anciens militants et nouvelles compétences», considérant que «l'intégration des catégories silencieuses dans la vie politique constitue l'un des principaux objectifs du parti pour la prochaine étape».

Dans un message adressé directement aux militants du parti exclus des listes électorales, Mondher Bouden a reconnu l'existence de réserves et de critiques dans certaines wilayas, précisant qu'une partie de ces critiques est

«FONDÉE ET MÉRITE D'ÊTRE PRISE EN CHARGE».

Le parti est également rattrapé par des controverses, notamment après la diffusion d'un enregistrement audio attribué à un responsable local à Constantine, évoquant des pratiques liées à la constitution des listes, ce qui a alimenté une polémique politique et institutionnelle.

LE FLN ET LES CONTESTATIONS DES LISTES

De son côté, le Front de libération nationale (FLN) a finalisé l'élaboration de ses listes de candidature en vue de leur dépôt auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections avant le 18 mai. Toutefois, le processus a été marqué par des contestations internes, plusieurs militants ayant exprimé leur mécontentement suite à leur exclusion des listes. Ces réclamations ont été transmises à la direction du parti pour examen.

LE FFS FACE AUX DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES

Tandis que le Front des forces socialistes (FFS) a décidé de prolonger le délai de dépôt des dossiers de candidature. Une décision, selon le parti, prise en réponse aux difficultés rencontrées par plusieurs candidats dans la finalisation de leurs dossiers. La collecte des parrainages, étape essentielle pour valider les candidatures, a

été marquée par des blocages administratifs dans certaines communes, tels que l'indisponibilité des formulaires ou l'absence de coordinateurs de l'Anie, soutient la formation politique.

CONTRAINTES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Par ailleurs, dans le cadre des préparatifs des élections législatives, plusieurs formations politiques accélèrent la collecte des signatures avant l'expiration des délais. Le Parti des travailleurs a, pour sa part, signalé des difficultés techniques et organisationnelles rencontrées lors de la phase finale de cette opération. Il affirme que plusieurs bureaux de wilaya n'ont pas pu achever la collecte des signatures malgré les efforts déployés.

La formation politique a également évoqué des perturbations du système électronique de l'Autorité nationale indépendante des élections, dédié à la gestion des candidatures, ce qui aurait affecté le bon déroulement de certaines procédures liées au scrutin. De son côté, le parti Jil Jadid a adressé une correspondance au président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections, appelant à résoudre les difficultés administratives rencontrées par les candidats de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Dans son dernier bilan, l'Autorité nationale indépendante des élections indique que 1 427 dossiers de candidatures collectives ont été retirés à travers 69 wilayas. Parmi eux, 1 174 listes sont portées par 36 partis politiques, une liste émane d'une coalition et 252 listes sont indépendantes.

À quelques jours des échéances fixées, le paysage politique apparaît ainsi traversé par des tensions multiples, révélant à la fois les difficultés organisationnelles des partis et les fragilités persistantes du processus de sélection des candidatures.

Smail ROUHA

EXAMEN DES CANDIDATURES

L'Anie définit les procédures

L'Autorité nationale indépendante des élections a intensifié les préparatifs en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, prévue le 2 juillet 2026, à travers une réunion de coordination nationale consacrée à la mise en place des mécanismes de réception et de traitement des dossiers de candidature, conformément au cadre juridique en vigueur.

La réunion, tenue samedi soir, a été présidée par le président par intérim de l'Autorité indépendante, le Pr Karim Khalfan, en présence des membres du conseil de l'Autorité et du directeur général des

affaires électorales, via visioconférence. Y ont également pris part les coordinateurs de wilaya et les coordinateurs communaux, membres des commissions spéciales, ainsi que des ingénieurs d'État en informatique et des cadres techniques issus des différentes wilayas du pays.

La rencontre a principalement porté sur l'explication des modalités pratiques et juridiques relatives à la réception, à l'examen et à la validation des dossiers de candidature dans les délais légaux par les coordinateurs de wilaya et les membres des commissions spéciales prévues à l'article

32 bis de la loi organique relative au régime électoral.

Elle a également permis de passer en revue les différents aspects techniques et organisationnels à respecter afin d'assurer le bon déroulement du processus électoral, tout en insistant sur la nécessité de se conformer strictement aux procédures légales et d'atteindre le plus haut niveau de rigueur dans le traitement des dossiers.

Notons que des membres de l'Autorité nationale indépendante des élections ont effectué des visites de travail dans les wilayas de Mascara, Oran et Ouargla, tandis

que le membre du conseil de l'Anie, Noufel Hadana, a effectué une visite de travail dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué, samedi dernier, un communiqué de l'Anie. Ces visites s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Anie visant à «se rapprocher des sièges des coordinateurs de wilaya à travers l'ensemble du territoire national», en vue de «s'enquérir de près de leurs conditions de travail, d'écouter et de répondre à leurs préoccupations, outre la présentation de tous les aspects juridiques, techniques et organisationnels» liés à l'opération électorale, conclut le communiqué.

PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT OUGANDAIS Azouz Nasri à Kampala

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, est arrivé, hier, à Kampala pour prendre part à la cérémonie de prestation de serment du président ougandais réélu,

Yoweri Museveni, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil.

A son arrivée à l'aéroport international d'Entebbe, Azouz Nasri a été accueilli par le ministre d'Etat ougandais aux Coopératives, Frederick Ngobi Gume, l'ambassadeur de la République d'Ouganda en Algérie, John Chrysostom Alintuma Nsambu, et l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République d'Ouganda, Mourad Amokrane. Par ailleurs, une délégation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Turquie à l'Assemblée populaire nationale (APN) effectuera une visite officielle à Ankara du 11 au 15 mai courant, a indiqué, hier, un communiqué de l'Assemblée. La visite

intervient à l'invitation du président du groupe parlementaire d'amitié Turquie-Algérie, Abdulkadir Özel, précise la même source.

La délégation parlementaire algérienne est composée de Messaoud Kasri, président du groupe et chef de délégation, d'Ahmed Sadouk, vice-président du groupe, ainsi que des membres du groupe Mohamed Mechegueg et Fateh Djenati, et la députée à l'APN, Mme Samira Berhoum, selon le communiqué.



APAISEMENT DES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

L'appel de Macron

Le président français espère que la récente visite en Algérie de la ministre déléguée Alice Rufo sera un premier signal d'apaisement après plusieurs mois de fortes tensions diplomatiques entre les deux pays.

Les relations entre l'Algérie et la France semblent entrer dans une phase de détente progressive après plusieurs mois de fortes tensions diplomatiques. Le président français Emmanuel Macron a exprimé son espoir que la récente visite en Algérie de la ministre déléguée aux Armées Alice Rufo constitue un signal concret de reprise du dialogue entre les deux pays.

Ces tensions, accumulées depuis près de deux ans, ont affecté plusieurs domaines de coopération : sécurité, migration, visas et échanges économiques. Les relations bilatérales ont été ponctuées de crises politiques et de désaccords publics, rendant le dialogue plus fragile et parfois interrompu.

Dans ce contexte, la récente visite d'Alice Rufo en Algérie



apparaît comme une étape importante dans la tentative de réchauffement des relations. Selon plusieurs sources diplomatiques, cette visite s'inscrit dans une volonté de réactiver les canaux de communication entre Paris et Alger.

Lors d'une conférence de presse tenue à Nairobi, le président français a insisté sur la nécessité de dépasser les tensions actuelles. Il a dénoncé certaines «postures de politique intérieure» qu'il estime nuisibles à la rela-

tion bilatérale. Selon lui, les derniers mois ont causé des préjudices aux deux pays, sans bénéfice stratégique ni politique. «Les derniers mois ont causé beaucoup de tort à l'Algérie et à la France. Et ce n'est pas dans notre intérêt de poursuivre dans cette voie», a-t-il déclaré.

Emmanuel Macron a également rappelé que son objectif est de défendre les intérêts des citoyens français, mais aussi de restaurer une relation stable et constructive avec Alger.

«Je considère que mon devoir est de défendre les intérêts des Françaises et des Français, qui est que nous retrouvions une relation apaisée, constructive avec l'Algérie», a-t-il indiqué.

Le président français a souligné que cette relance devait s'appuyer sur une approche pragmatique, couvrant plusieurs domaines clés, notamment, la coopération sécuritaire et militaire, la gestion des questions migratoires et des visas, les échanges économiques et la coordination sur les enjeux régionaux.

Il a insisté sur la nécessité de bâtir une relation «apaisée, constructive et respectueuse des deux côtés» afin d'éviter les cycles de tensions récurrentes.

UN CLIMAT POLITIQUE FRANÇAIS POLARISÉ

Les relations avec l'Algérie ont également été influencées par le débat politique interne en France. Certaines figures politiques, comme Bruno Retailleau, ont défendu une ligne plus dure vis-à-vis d'Alger, appelant à une fermeté accrue.

À l'inverse, l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin a plaidé pour une approche diplomatique plus mesurée, estimant que la rupture n'est pas une option viable et que la relation

franco-algérienne doit être gérée avec prudence et continuité.

VERS UN DÉBUT DE DÉGEL DIPLOMATIQUE

Malgré les tensions passées, plusieurs signaux récents laissent entrevoir une reprise progressive du dialogue. Le retour de l'ambassadeur de France en Algérie a été perçu comme un geste d'apaisement, tout comme la reprise de certains échanges institutionnels.

Par ailleurs, une feuille de route aurait été discutée entre Alice Rufo et le président algérien Abdelmadjid Tebboune. Celle-ci viserait à renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines sécuritaire et militaire. Selon les deux parties, la priorité est désormais de restaurer la confiance, longtemps fragilisée par les crises successives. La démarche actuelle vise à stabiliser durablement la relation franco-algérienne, en évitant les ruptures brutales et en privilégiant un dialogue régulier.

Si cette dynamique se confirme, elle pourrait ouvrir la voie à une normalisation progressive des relations entre Alger et Paris, avec des retombées importantes sur les plans politique, économique et sécuritaire.

Synthèse Smail Rouha

RELANCE DE LA COMMISSION ALGÉRO-FRANÇAISE D'HISTORIENS

Tebboune donne son accord

Le rapprochement entre l'Algérie et la France franchit une nouvelle étape, marquée par la relance de la commission mixte d'historiens chargée du travail sur la mémoire coloniale. Après une période d'interruption depuis 2024, la reprise des travaux a été validée par le président algérien Abdelmadjid Tebboune. Selon la ministre déléguée aux Armées, Alice Rufo, cette décision a été confirmée à l'issue d'échanges portant notamment sur le dossier mémoriel. La commission mixte, composée d'historiens des deux pays, doit désormais reprendre ses travaux dans un cadre renforcé. Lors de sa dernière réunion, tenue en mai 2024 à Alger, la commission a proposé la restitution par la France de «5 mètres linéaires d'archives de l'Algérie à l'époque ottomane, ainsi que la remise de 2 millions de documents numérisés des Archives nationales d'outre-mer».

Après une interruption depuis 2024, la commission reprend ses travaux pour une nouvelle étape du chantier mémoriel, avec le feu vert du président Tebboune. Cette réunion a surtout porté sur les conditions techniques et de faisabilité du travail futur, notamment la mise en place d'une infrastructure permettant aux chercheurs algériens et français de travailler dans les meilleures conditions possibles.



UN CHANTIER MÉMORIEL STRUCTURANT

À titre d'exemple, le document mentionne l'activation d'un «processus de réalisation par la mise en œuvre d'un portail numérique et d'une bibliothèque partagée entre la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale d'Algérie». Pour les historiens, cette bibliothèque partagée pourrait, dans un premier temps, être portée par la Bibliothèque diplomatique numérique (BDN).

Le communiqué précise que cette infrastructure

«permettrait également de lancer un programme pour reconstituer numériquement la correspondance et la bibliothèque

de l'Emir Abdelkader, dont les textes et les ouvrages sont actuellement disséminés dans le monde entier».

Pour donner un prolongement concret au débat mémoriel, la commission mixte s'est accordée sur le fait que quinze docteurs et chercheurs algériens en France et doctorants et chercheurs français en Algérie seront chargés de participer à l'inventaire et à l'étude des archives de la période coloniale dès la rentrée universitaire prochaine (2024-2025). Ces chercheurs devront se consacrer exclusivement à des objets d'étude portant sur le XIXe siècle, avec un accès facilité aux fonds d'archives.

MÉMOIRE ET LIEUX DE RECUEILLEMENT

Sur un autre registre, la commission mixte s'est entendue pour poursuivre l'identification et le recensement des cimetières, des tombes et des noms des détenus algériens du XIXe siècle décédés et enterrés en France, ainsi que pour valoriser ces lieux de mémoire par l'apposition de plaques commémoratives dans une douzaine de lieux (Toulon, Pau, Amboise, Sainte-Marguerite, Sète, Agde, Porquerolles, Calvi, Corte, Ajaccio, la Guyane et la Nouvelle-Calédonie). «Une nouvelle importante», a réagi l'historien Benjamin Stora dans une

déclaration à un site électronique. Il a ajouté qu'il faudrait, notamment du côté français, dégager des moyens pour que cette commission puisse travailler correctement. Le gouvernement français n'a alloué pour l'instant que 60 000 euros par an, ce qui est jugé insuffisant côté français.

VERS UN APAISEMENT DIPLOMATIQUE PROGRESSIF

Ce rapprochement s'accompagne de gestes diplomatiques concrets. L'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, doit effectuer une visite consulaire auprès du journaliste sportif Christophe Gleizes, détenu en Algérie depuis près d'un an. Il s'agirait de la première visite officielle depuis son incarcération.

La famille du journaliste s'est félicitée de cette évolution, perçue comme un signe d'ouverture dans les relations bilatérales. Une demande de grâce a par ailleurs été adressée au président Tebboune par la mère du journaliste.

Dans ce contexte, plusieurs signaux d'apaisement ont été observés ces derniers mois, notamment à la suite de la visite du ministre français de l'Intérieur, Laurent Nuñez, qui avait rencontré le président algérien en février.

H. Adryen

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EXAMENS PROFESSIONNELS 2026 DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les conditions et les modalités de participation explicitées

Les examens professionnels 2026 privilégient la simplicité et la transparence : démarches en ligne, contrôle de l'ancienneté et paiement électronique sécurisé pour tous les candidats.

Le ministère de l'Éducation nationale a publié récemment les conditions et modalités de participation aux examens professionnels au titre de l'année 2026. Le département ministériel précise que toutes les démarches s'effectueront exclusivement via la plateforme numérique Mowadaf, dédiée à cet effet.

Selon le communiqué du ministère, les promotions de grade seront organisées conformément aux dispositions prévues par les statuts particuliers, dans la limite des postes budgétaires vacants ouverts au titre de l'exercice 2026.

Le communiqué souligne, toutefois, qu'une exception est accordée aux corps appelés à disparaître progressivement. Dans ce cas, les agents ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 seront promus automatiquement, indépendamment du nombre de postes disponibles.

ANCIENNETÉ ET CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le ministère rappelle que les candidats doivent impérativement remplir les conditions liées au grade et à l'ancienneté prévues par le décret exécutif n°25-54 du 21 janvier 2025, portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale.



L'ancienneté prise en compte repose notamment sur : l'ancienneté acquise dans le grade d'origine, l'ancienneté dans le grade d'intégration, les bonifications accordées aux personnels exerçant dans certaines régions, ainsi que les périodes de service national.

Le calcul de l'ancienneté dans le grade d'intégration s'étendra du 1er janvier 2025 jusqu'à la date des examens fixée au 11 juillet 2026. Quant à l'ancienneté dans le grade d'origine, elle sera comptabilisée jusqu'au 31 décembre 2024.

Le ministère précise également que les périodes de service national, de maintien sous les drapeaux ou de rappel dans le cadre de la mobilisation seront considérées comme des périodes de travail effectif et

comptabilisées une seule fois dans la carrière professionnelle.

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

Le ministère insiste sur le caractère obligatoire et exclusif de l'inscription électronique via la plateforme Mowadaf.

Les enseignants disposant déjà d'un compte sur l'espace numérique professionnel ne seront pas tenus de créer un nouveau profil. Ils pourront simplement accéder à la plateforme avec leurs identifiants habituels afin de déposer leur demande de participation.

En revanche, les fonctionnaires ne disposant pas encore d'un compte devront procéder à sa création, en veillant à ce que

les informations saisies correspondent exactement à celles figurant sur leur attestation de travail, issue du système d'information du secteur de l'éducation.

Le communiqué détaille également les modalités de validation des comptes. Pour les personnels des établissements scolaires, l'activation sera assurée par le directeur de l'établissement. Pour les directeurs d'établissement et les agents des directions de l'éducation, elle sera effectuée exclusivement par le responsable de la numérisation de la direction concernée. Quant aux employés des établissements publics sous tutelle, l'activation relèvera du service du personnel de leur organisme de rattachement.

Une fois le compte activé, le candidat devra remplir puis confirmer le formulaire électronique de candidature depuis son espace personnel.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DES FRAIS

Dans le cadre de la généralisation du paiement électronique, le ministère annonce que les frais de participation devront être réglés exclusivement en ligne via la plateforme, à l'aide de la carte Edahabia d'Algérie Poste.

Les montants ont été fixés à 200 DA pour les grades classés jusqu'à la catégorie 13, à 300 DA pour les catégories 14 à 16, et à 400 DA pour les catégories 17 et plus.

Le ministère invite l'ensemble des candidats à vérifier soigneusement l'exactitude des informations déclarées avant la validation définitive de leur dossier, tout en leur souhaitant pleine réussite dans leur parcours professionnel.

I. Khermane

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA CNR ET LA SAA

Des réductions inédites pour les retraités

La Caisse nationale de retraite (CNR) poursuit ses initiatives pour améliorer le niveau de vie des retraités et ayants droit. Plus de trois millions cinq cent mille bénéficiaires pourront désormais profiter de réductions significatives sur les assurances automobile, voyages et biens immobiliers, grâce à un accord signé avec la Société algérienne d'assurances (SAA).

Le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, et son homologue de la SAA ont finalisé cette convention, qui offre une réduction de 50% dans le cadre de l'assurance contre les catastrophes naturelles. Valable un an et renouvelable automatiquement, cet accord s'inscrit dans la continuité des efforts de la Caisse pour améliorer le pouvoir d'achat des retraités et leur accorder des avantages spécifiques, en complément des réductions déjà obtenues sur les prêts auprès de la Banque de développement local (BDL).

Cette initiative fait suite aux augmentations de pensions annoncées pour le mois de mai : plus de 3,5 millions de retraités et ayants droit bénéficieront d'une hausse de 10% pour les pensions inférieures ou égales à 20 000 DA et de 5% pour celles dépassant ce plafond.

Dans le même temps, la CNR a signé un avenant à sa convention-cadre avec la BDL afin de renforcer la qualité des



services bancaires destinés aux retraités. Cette convention prévoit un ensemble d'avantages financiers, incluant des crédits à la consommation et des crédits immobiliers à des conditions préférentielles, classiques ou islamiques, avec des taux d'intérêt étudiés et des délais de remboursement flexibles allant jusqu'à 35 ans. Elle comprend également le financement de logements neufs, de travaux de rénovation, de véhicules et de biens produits localement, avec une couverture pouvant atteindre 90% de la valeur du financement selon la capacité de remboursement.

Le partenariat prévoit aussi la simplification des procédures et la rapidité du traitement des dossiers : trois jours

pour les crédits à la consommation et quinze jours pour les crédits immobiliers et automobiles. L'utilisation des services numériques est renforcée, permettant aux retraités de recourir au paiement électronique et aux services bancaires à distance pour plus de flexibilité et de sécurité.

VERS DE NOUVEAUX SERVICES

Les responsables de la CNR poursuivent, par ailleurs, des négociations avec d'autres institutions publiques pour développer de nouveaux services et avantages pour les retraités, dans une vision globale visant à améliorer leur quotidien et faciliter l'accès aux produits financiers modernes.

Grâce à ces mesures, la CNR et la BDL créent un environnement sécurisé et avantageux, combinant prestations sociales, services bancaires accessibles et dispositifs de soutien financier, tout en intégrant les outils numériques pour simplifier et accélérer les démarches.

En conclusion, entre les réductions sur les assurances, les augmentations des pensions et les facilités de crédit, les retraités voient leur quotidien facilité et leur pouvoir d'achat renforcé. Ces mesures traduisent une politique active et durable pour répondre aux besoins des personnes âgées et valoriser leur rôle dans la société. **A. M.**

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

LES WALIS SUR LE TERRAIN

Les walis de la République poursuivent leurs visites régulières sur le terrain à travers les différentes wilayas du pays afin de suivre l'avancement des projets ayant un impact direct sur les citoyens, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation du service public, indique un communiqué publié hier par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Ces sorties s'inscrivent dans le cadre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à « s'enquérir directement de l'état des projets de développement » et à « accélérer leur réalisation ».

Selon le communiqué, ces visites permettent de suivre de près l'avancement des travaux dans des secteurs variés tels que l'habitat, la santé, l'éclairage public, le sport, les routes, l'aménagement urbain, les transports, les ressources en eau, l'assainissement et l'éducation, notamment la construction d'établissements scolaires. Elles offrent également l'opportunité d'identifier rapidement les obstacles rencontrés sur le terrain et de les résoudre afin d'assurer la concrétisation de projets de développement répondant aux besoins des citoyens et améliorant leur vie quotidienne.

Dans ce cadre, les walis ont donné des instructions strictes aux différents acteurs impliqués, insistant sur le respect des délais et des normes de qualité, tout en accélérant le rythme des travaux pour permettre la mise en service rapide de ces projets. Cette démarche vise à renforcer la qualité des services publics et à répondre efficacement aux attentes des citoyens.

Enfin, ces sorties reflètent la volonté des pouvoirs publics de se rapprocher des citoyens, de consolider le développement local et de réaliser des projets à impact direct et durable, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie dans toutes les régions du pays.

INVESTISSEMENT ET COMMERCE AFRICAIN

Vers une économie plus intégrée

L'Afrique s'oriente progressivement vers un nouveau modèle économique visant à créer une économie plus résiliente à même de relever les défis mondiaux.

Les travaux de la 12^e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC 12), organisés par le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), se sont poursuivis, hier, à l'hôtel Sheraton d'Alger, par une série de tables rondes et d'ateliers spécialisés réunissant décideurs, experts économiques, investisseurs et hommes d'affaires venus de différents pays africains et de ses partenaires internationaux.

Les participants ont unanimement souligné l'importance capitale du renforcement des échanges intra-africains et du soutien aux partenariats Sud-Sud, à travers une exploitation optimale des ressources disponibles, naturelles et humaines, et une coordination accrue des efforts afin de réaliser un développement durable sur le continent.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE CROISSANTE

Mettant en évidence les progrès réalisés, la commissaire de l'Union africaine au développement économique, Francesca Tatchouop Belobe, a indiqué que le continent africain connaît, aujourd'hui, une dynamique économique croissante, portée par l'essor des échanges commerciaux et des investissements intra-africains. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'intégration économique au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

Selon elle, le commerce intra-africain a enregistré une hausse de 12,5% par rapport à l'année précédente, ce qui reflète la transition progressive vers la construction



d'une économie africaine plus intégrée et capable d'assurer un développement durable. Elle a également relevé l'augmentation des investissements d'entreprises africaines dans d'autres pays du continent, signe de la confiance croissante des investisseurs dans les marchés africains et du potentiel économique du continent.

LA ZLECAF PLEINEMENT OPÉRATIONNELLE

La commissaire de l'Union africaine a insisté sur le fait que l'inclusion économique devait se traduire par des actions concrètes sur le terrain. Elle a évoqué la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), qui contribue à réduire les risques, renforcer la stabilité des marchés

et améliorer l'attractivité des investissements.

Elle a ajouté que le Fonds d'ajustement de la Zlecaf était désormais pleinement opérationnel, avec un premier investissement de 10 millions de dollars réalisé au Ghana. Cette initiative constitue un soutien concret au processus d'intégration économique africaine et favorise les flux d'investissement et les échanges commerciaux sur le continent.

ADAPTER LA LÉGISLATION POUR ATTIRER LES INVESTISSEMENTS

Francesca Tatchouop Belobe a souligné l'importance de mettre en place une législation claire et stable pour attirer et encourager les investissements en Afrique. Selon

elle, la stabilité de l'environnement juridique et économique est un facteur essentiel pour renforcer la confiance des investisseurs et inciter le secteur privé à jouer un rôle plus important dans le développement.

Dans ce cadre, elle a annoncé la mise en place de nouveaux mécanismes opérationnels visant à faciliter le commerce africain, notamment un système de paiement en monnaies locales, qui devrait réduire les coûts du commerce jusqu'à 90%, favorisant ainsi les échanges commerciaux et allégeant les charges financières liées aux transactions transfrontalières.

LA PAIX : UN IMPÉRATIF POUR LA PROSPÉRITÉ

Intervenant samedi dernier à la tribune du Forum, l'ancien président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, a rappelé que la prospérité du continent dépend de la mobilisation des 9 000 milliards de dollars nécessaires au financement du deuxième plan décennal 2024-2033. Cela exige le renforcement des marchés africains de capitaux, l'accélération des réformes financières et le soutien aux institutions financières panafricaines.

Mais, a-t-il averti, un préalable non négociable demeure : la paix. «Sans paix, il sera difficile, voire impossible, d'ouvrir les marchés», a-t-il déclaré. Sans stabilité, il sera impossible de développer les corridors stratégiques de la Zlecaf ou d'atteindre 30% du commerce intra-africain. Il est donc impératif de trouver des solutions dans toutes les zones de conflit du continent, notamment au Sahel.

S. Smati

ALGÉRIE-MAURITANIE 52 accords signés

La 8^e édition de la Foire des produits et services algériens, qui se tient depuis le 5 mai à Nouakchott, connaît un succès retentissant. Selon un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, 52 accords ont été signés depuis le début de l'événement, consolidant les relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie.

Cette série de partenariats fait suite à la signature, samedi dernier, de 25 accords et mémorandums d'entente entre opérateurs économiques des deux pays, en présence de l'ambassadeur d'Al-

gérie en Mauritanie, Amine Sid, et de représentants d'associations et d'organismes d'exportateurs algériens ainsi que de l'Union nationale du patronat mauritanien (UNPM).

DIVERS SECTEURS CONCERNÉS

Les accords conclus couvrent de nombreux secteurs d'activité, dont l'industrie, les mines, les câbles électriques, les industries de transformation, la santé, l'industrie mécanique, les dispositifs médicaux, les services pour startup, l'enseignement supérieur et l'hydraulique. Ces nouveaux par-

tenariats s'ajoutent aux 27 signés jeudi dernier, dont 4 dans le secteur des services de santé.

Pour le ministère, ces résultats confirment «le succès de la foire, qui s'est muée en une véritable plateforme économique pour la conclusion de partenariats et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement», renforçant ainsi le positionnement des entreprises algériennes sur le marché mauritanien et les marchés africains.

Le communiqué souligne que ce bilan est «le fruit des efforts du ministère dans l'accompagnement des opérateurs écono-

miques algériens», à travers la mise en place d'espaces de communication directe avec les partenaires africains et l'encouragement des entreprises nationales à développer leurs activités à l'export et à construire des relations commerciales durables.

Selon le ministère, «cette dynamique économique confirme que la Foire est désormais un rendez-vous stratégique pour la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures», conformément aux orientations de l'État vers le renforcement de l'intégration économique et l'ouverture sur les marchés africains,

dans une approche de partenariat gagnant-gagnant.

UNE RECONNAISSANCE POUR LES ACTEURS MAURITANIENS

À cette occasion, plusieurs instances mauritaniennes ont été honorées pour leur rôle dans le succès de l'événement et dans le renforcement du partenariat économique entre les deux pays frères. La Foire, qui réunit plus de 350 entreprises algériennes opérant dans divers secteurs, se clôturera aujourd'hui, laissant un bilan prometteur pour la coopération économique régionale.

TRAVAUX PUBLICS

Les points noirs enfin ciblés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier, une séance de travail dédiée au suivi et à l'évaluation du programme de maintenance du réseau autoroutier, ainsi qu'à l'examen de l'avancement des projets de pénétrantes autoroutières, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux et du directeur général de l'Algérien-

ne des autoroutes (ADA).

Les discussions ont porté sur la maintenance du réseau de l'autoroute Est-Ouest, avec la présentation d'un exposé détaillé sur l'état d'avancement du programme en cours, ciblant plusieurs tronçons identifiés comme points noirs dans les wilayas de Constantine, Bouira, Mila, Skikda et Bordj Bou Arréridj. Une attention particulière a été accordée aux opérations de signalisation verticale et temporaire lors des travaux, ainsi qu'au traitement des glisse-

ments de terrain sur certains sites. Le communiqué souligne également l'évaluation des programmes pour l'année 2026, notamment la résorption des points noirs, l'amélioration des conditions d'exploitation et la garantie de la sécurité des usagers.

La réunion a abordé les préparatifs pour le lancement de nouveaux projets de maintenance visant à résoudre les points noirs et à optimiser l'exploitation du réseau, particulièrement dans les wilayas d'Alger, Boumerdès, Constantine, Aïn Defla, Guelma

et Annaba, dans le cadre du renforcement de la sécurité routière et de la continuité du service public selon les normes techniques en vigueur.

Concernant les projets de pénétrantes autoroutières, plusieurs solutions pratiques ont été examinées afin de lever les contraintes freinant leur achèvement. Le ministère a réaffirmé la nécessité d'intensifier le suivi sur le terrain et d'accélérer le rythme des travaux pour assurer leur réalisation dans les meilleurs délais.

ELLE COMPTE IMPORTER 6 MILLIONS DE BARILS DE BRUT

L'égypte se tourne vers l'Algérie

Ce projet prévoit des livraisons mensuelles et s'inscrit dans un contexte de hausse de la demande intérieure et de volatilité des marchés pétroliers mondiaux.

Le ministère égyptien du Pétrole et des Ressources minérales étudie un projet d'importation d'environ 6 millions de barils de pétrole brut en provenance d'Algérie, à compter de juillet prochain, selon une source officielle. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie visant à diversifier les sources d'approvisionnement et à renforcer la sécurité énergétique du pays, rapporte le site « Alarabiya Business ».

Le plan prévoit des livraisons de deux millions de barils par mois, soit entre 65 000 et 70 000 barils par jour en moyenne. Les volumes pourraient être ajustés à la hausse en fonction des besoins du marché local et des capacités des raffineries égyptiennes, dans un contexte de hausse saisonnière de la demande en carburants durant l'été.

La coopération envisagée s'inscrit dans le cadre des relations entre l'Autorité générale égyptienne du pétrole et le groupe Sonatrach, notamment dans les domaines de l'approvisionnement en brut et du développement des échanges énergétiques bilatéraux.

Selon la même source, l'Égypte souhaite également obtenir des



facilités de paiement pouvant aller jusqu'à six mois, dans le cadre d'un accord régional de coopération énergétique.

DIVERSIFICATION DES FOURNISSEURS ET ENJEUX GÉOPOLITIQUES

Cette orientation stratégique intervient alors que Le Caire cherche à réduire sa dépendance à un nombre limité de fournisseurs, dans un contexte de volatilité des marchés mondiaux de l'énergie et de perturbations per-

sistantes des chaînes d'approvisionnement.

Le brut algérien présente, par ailleurs, un avantage logistique lié à la proximité géographique, permettant une réduction des coûts de transport par rapport à d'autres origines plus éloignées.

L'Égypte poursuit en parallèle ses efforts pour sécuriser les besoins de ses raffineries, dont plusieurs ont été modernisées ces dernières années dans le cadre de son ambition de devenir un hub régional de l'énergie. La demande

en brut a augmenté avec la mise en service de nouvelles unités de production de carburants.

La raffinerie de MIDOR a notamment traité plus de 49 millions de barils en 2025 après ses récents travaux d'extension.

UN DÉFICIT STRUCTUREL EN PRODUCTION PÉTROLIÈRE

La production pétrolière égyptienne est estimée entre 510 000 et 525 000 barils par jour, tandis que la consommation des

raffineries atteint 700 000 à 750 000 barils par jour, créant un déficit structurel comblé par les importations.

Actuellement, l'Égypte s'approvisionne auprès de plusieurs partenaires, dont l'Arabie saoudite, le Koweït, l'Irak et les Émirats arabes unis, ainsi que sur les marchés internationaux. L'intégration de l'Algérie comme fournisseur direct permettrait de renforcer la flexibilité et la résilience du système d'approvisionnement.

VERS UNE COOPÉRATION ÉLARGIE

Au-delà des livraisons de brut, les discussions incluent également des perspectives de coopération dans le raffinage, la commercialisation et les investissements conjoints. L'Égypte poursuit en parallèle le développement de ses capacités de stockage stratégique et de ses infrastructures énergétiques.

Cette dynamique intervient dans un contexte de forte volatilité des marchés pétroliers mondiaux, marqué par des tensions géopolitiques et des incertitudes sur les chaînes logistiques, poussant plusieurs pays importateurs à diversifier leurs sources d'approvisionnement.

SÉCURITÉ HYDRIQUE

Une nouvelle projection africaine de l'Algérie

La participation de l'Algérie à la 8^e édition du Salon algérien des produits et services, organisée à Nouakchott en Mauritanie, confirme l'ambition du pays de renforcer son positionnement régional à travers le transfert de son expertise dans le domaine de la sécurité hydrique. Une présence couronnée par la signature de 52 accords de coopération. À cette occasion, l'Algérie a mis en avant son expérience avancée dans le dessalement de l'eau de mer et a ouvert de nouvelles perspectives de coopération avec la Mauritanie et plusieurs pays africains.

UNE VITRINE DU SAVOIR-FAIRE ALGÉRIEN

La Société algérienne de dessalement de l'eau, filiale de Sonatrach, a marqué cet événement par la présentation de ses projets stratégiques et de ses compétences dans le

domaine du dessalement. Une délégation diplomatique accréditée en Mauritanie a échangé avec les responsables sur les perspectives de coopération multilatérale dans ce secteur stratégique. L'Algérie a mis en avant ses réalisations conformes aux standards internationaux ainsi que ses ambitions de renforcer la sécurité hydrique et son rôle régional. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à valoriser l'expertise nationale et à développer des partenariats avec les marchés africains.

DES ÉCHANGES STRATÉGIQUES AVEC LA MAURITANIE

En marge du salon, le PDG de la Société algérienne de dessalement de l'eau, Lahsen Bاده, a tenu plusieurs rencontres avec des responsables mauritaniens, notamment le secrétaire général du ministère de l'Eau et de l'Assainissement et le ministre de l'Éner-

gie et du Pétrole. Les discussions ont porté sur l'expérience algérienne en matière de gestion des stations de dessalement, ainsi que sur les solutions développées pour améliorer l'efficacité énergétique et optimiser la consommation dans ce type d'infrastructures. La partie mauritanienne a exprimé un intérêt marqué pour l'expertise algérienne, saluant les avancées réalisées dans ce domaine stratégique et soulignant la nécessité de renforcer les échanges techniques et institutionnels.

UNE AMBITION AFRICAINE AFFIRMÉE

Les deux parties ont exploré plusieurs pistes de coopération, notamment dans les domaines de la formation, de l'ingénierie, de l'exploitation et du transfert de compétences. Ces échanges ouvrent la voie à des partenariats techniques susceptibles de

contribuer à la sécurité hydrique et au développement durable dans la région.

Le ministre mauritanien de l'Énergie et du Pétrole, Mohamed Ould Mohamed M'El Ainine Ould Khaled, a particulièrement insisté sur l'intérêt de partager les expériences en matière d'efficacité énergétique et de durabilité des infrastructures de dessalement. Dans un contexte de pénurie d'eau aggravée par le changement climatique, le dessalement s'impose comme une solution clé pour plusieurs pays africains. L'Algérie entend renforcer sa coopération régionale en exportant son expertise dans ce domaine, notamment vers la Mauritanie. Les deux pays explorent des partenariats techniques dans la formation, l'ingénierie et l'exploitation des infrastructures, avec un accent sur l'efficacité énergétique et la durabilité, afin de renforcer la sécurité hydrique et le développement durable en Afrique.

PRODUCTION DE CLIMATISEURS

Condor s'implante en Égypte

La société algérienne Condor franchit une nouvelle étape de son expansion internationale en annonçant un investissement initial de 25 millions de dollars pour la construction d'une usine de climatiseurs en Égypte, dans la ville du 6 Octobre. Ce projet s'inscrit dans la dynamique croissante de relocalisation industrielle des marques d'électroménager vers le marché égyptien.

L'usine, dont la mise en service est prévue dans un délai de trois ans, s'étendra sur environ 15 000

m². Elle sera dédiée à la production de climatiseurs domestiques et de systèmes de climatisation. Condor vise une capacité de production annuelle de 100 000 unités à l'horizon trois ans, avec un objectif de part de marché d'environ 5 % sur un marché égyptien estimé à 1,2 million d'unités par an. L'entreprise ne part pas de zéro dans le pays. Elle dispose déjà d'une base industrielle via une unité de production opérant sous la marque « Nardi », spécialisée dans les cuisinières, chauffe-

eau et appareils encastrables. Cette implantation constitue un levier important pour accélérer le développement du nouveau projet, notamment en matière de logistique, de distribution et de service après-vente.

Condor indique avoir déjà écoulé près de 10 000 climatiseurs sur le marché égyptien depuis décembre dernier, confirmant une phase de test commercial avant le passage à l'industrialisation locale. Le groupe entend progressivement substituer la

production locale aux importations afin de réduire les coûts et d'améliorer sa compétitivité.

Par ailleurs, l'entreprise dispose d'une expérience de fabrication pour des marques internationales, ses sites en Algérie produisant notamment pour Beko et Hisense. Cette expertise devrait être transférée vers le site égyptien.

Le projet inclut également le développement de solutions de climatisation centrale destinées aux grands projets immobiliers,

commerciaux et institutionnels, avec une offre intégrée allant de la conception à la maintenance.

Condor ambitionne également de faire de l'Égypte une plateforme régionale d'exportation vers des marchés tels que l'Arabie saoudite et le Soudan, profitant de la position géographique du pays et de ses accords commerciaux.

Ce projet intervient dans un marché fortement concurrentiel dominé par des acteurs internationaux tels que Samsung, LG, Haier ou Bosch.

AFFAIRE DE L'ATTAQUE DE LA PHARMACIE DE BAB EZZOUAR

Les pourvois en cassation bientôt examinés

La chambre criminelle de la Cour suprême devra se prononcer dans les prochains jours sur les pourvois en cassation introduits par les avocats de la défense dans l'affaire de la violente agression perpétrée contre une pharmacie à Bab Ezzouar en juillet 2024.

Par Redouane Hannachi

À travers les mémoires déposés, la défense sollicite la révision du procès ainsi que l'annulation des verdicts prononcés par la justice. Le 10 janvier dernier, le tribunal criminel d'appel d'Alger, présidé par Mme Mahmoudi Lynda, avait aggravé la peine du principal accusé, A. Mohamed El Hadi, la portant de dix à quinze années de réclusion criminelle. Il a été reconnu coupable de tentative de meurtre et d'agression à l'aide d'armes blanches. La juridiction a également confirmé les peines prononcées en première instance contre les deux frères du principal mis en cause, A. Réda et A. Djamel, poursuivis pour complicité dans l'agression et port d'armes blanches. Dans le même dossier, la mère des accusés a vu sa condamnation à deux années de prison ferme confirmée. Elle a été reconnue coupable d'incitation au meurtre.

LES ACCUSÉS NIENT LES FAITS

Au cours des débats, les accusés ont rejeté l'ensemble des faits

qui leur étaient reprochés, affirmant avoir eux-mêmes été victimes d'une agression de la part des employés de la pharmacie. «Ils ont utilisé des cannes pour nous faire sortir de la pharmacie. Il fallait se défendre. Nous voulions simplement obtenir le médicament», ont-ils déclaré devant la présidente du tribunal. Les victimes, appelées à la barre, ont livré une tout autre version des faits. «Nous avons vécu un véritable enfer.

Les accusés se sont acharnés sur nous à coups de gourdins et de cannes. Ils nous ont forcés à quitter la pharmacie sous les yeux des passants qui ne pouvaient rien faire. Ils ont causé de graves blessures à plusieurs employés», ont-elles témoigné. Les parties civiles ont également accusé la mère des prévenus d'avoir encouragé ses enfants à recourir à la violence. «Elle est à l'origine de cette agression. Elle poussait ses enfants à utiliser la force contre nous», ont-elles soutenu. Dans sa plaidoirie, l'avocat des parties civiles a qualifié les faits de particulièrement graves, estimant qu'ils constituaient «une atteinte aux libertés individuelles et à la sécurité des personnes». Selon lui, les accusés se sont attaqués à des employés en plein exercice de leurs fonctions après le refus de leur remettre des médicaments classés psychotropes. Il a réclamé, au titre des réparations civiles, une indemnisation d'un million de dinars pour chacune des victimes. Le procureur général a, pour sa part, dénoncé «des actes extrêmement graves» commis contre des employés, dont plusieurs femmes, soulignant que les accusés avaient semé «un climat



de terreur» au sein de la pharmacie en exhibant des armes blanches.

COMPLICITÉS FAMILIALES

Selon le représentant du ministère public, la mère des accusés porte également une part de responsabilité dans cette affaire. «Elle devait calmer ses enfants et non les inciter à s'en prendre aux victimes», a-t-il déclaré, avant de requérir vingt années de réclusion criminelle contre les quatre membres de la famille poursuivis.

La mère des accusés a nié les faits qui lui sont reprochés, affirmant qu'elle n'était même pas descendue du véhicule au moment de l'agression. Face aux déclarations des victimes et aux réquisitions du parquet, les avocats de la défense ont demandé l'application de circonstances atténuantes, notamment en faveur de la mère des prévenus.

«Elle a laissé des enfants en bas âge à la maison et son mari souffrant se retrouve seul», ont-ils plaidé. Le tribunal a finalement retenu la culpabilité des accusés et rejeté les circonstances atténuantes.

L'affaire remonte au 27 juillet 2024 lorsqu'une équipe de pharmaciens avait été violemment agressée par quatre individus armés d'épées et de gourdins, qui tentaient, selon l'accusation, de s'emparer de quantités importantes de psychotropes.

TENTATIVE DE MEURTRE

L'attaque, survenue en plein jour devant plusieurs citoyens, avait été filmée par les caméras de surveillance de la pharmacie. Les images, largement relayées sur les réseaux sociaux et projetées lors du procès, montraient la violence des coups portés aux employés, dont plusieurs avaient

été grièvement blessés et hospitalisés. Au lendemain des faits, le propriétaire de la pharmacie, le Dr Kamel Tabti, avait animé une conférence de presse au cours de laquelle il avait dénoncé «une véritable tentative de meurtre». Selon son témoignage, les agresseurs s'étaient d'abord présentés à la pharmacie pour obtenir des médicaments. «Nous leur avons expliqué que certains produits n'étaient pas disponibles, ce qui a provoqué leur colère», avait-il indiqué. Après une première altercation et leur expulsion des lieux, les individus seraient revenus quelques heures plus tard armés d'épées pour attaquer le personnel. «Ils ont agressé mon équipe avec une violence inouïe. Cinq employés ont été blessés et certains étaient encore hospitalisés», avait déclaré le Dr Tabti, qualifiant les faits «d'acte de barbarie».

R. H.

AFFAIRE KAMIRA NAÏT SID

Le pourvoi du procureur accepté

La chambre criminelle de la Cour suprême a accepté le pourvoi introduit par le procureur général près le tribunal criminel d'appel d'Alger de la deuxième instance dans l'affaire impliquant la militante des droits humains et présidente du Congrès mondial amazigh (CMA), Kamira Naït Sid. Ce recours avait été déposé à la suite du verdict prononcé le 26 décembre dernier.

Dans cette affaire, Kamira Naït Sid avait été condamnée à deux années de prison ferme assorties d'une amende de 100 000 dinars. Lors du procès, la présidente du CMA avait été acquittée de sept des neuf chefs d'inculpation retenus contre elle par les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, notamment ceux liés à l'atteinte à l'intégrité du territoire national et à l'appartenance à une organisation terroriste, en l'occurrence le MAK. Elle a toutefois été reconnue coupable de diffusion de fausses informations via les réseaux sociaux ainsi que de participation à des manifestations organisées par le MAK, notamment à l'étranger. Au

cours des débats, la prévenue avait affirmé : «Je ne serai jamais d'accord avec Ferhat Mehenni concernant son acharnement contre l'Algérie. Je ne partage pas ses positions ni ses déclarations portant atteinte à l'Algérie, à ses symboles et à son armée. J'aime mon pays et je ne peux me passer de l'air que j'y respire. Je suis une véritable nationaliste.»

De son côté, le procureur général avait requis une peine de cinq années de prison ferme, estimant que les éléments matériels et juridiques liés à l'accusation d'appartenance au MAK étaient établis. Les avocats de la défense avaient plaidé l'acquittement, soutenant que leur cliente avait déjà été jugée pour les mêmes faits par la même juridiction autrement composée en 2023. Ils avaient également rappelé que l'affaire avait été relancée après l'acceptation par la Cour suprême des pourvois en cassation introduits par cinq autres coaccusés ayant déjà purgé leurs peines, parmi lesquels figurait Kamira Naït Sid. Pour rappel, cette dernière avait déjà été condamnée à deux reprises

dans cette affaire : une première fois à cinq années de prison ferme devant le tribunal criminel de première instance d'Alger siégeant à Dar El Beïda, puis à trois années de prison ferme lors d'un second procès devant la même juridiction autrement composée, après avoir bénéficié de circonstances atténuantes. Kamira Naït Sid avait été arrêtée le 24 août 2021 à son domicile de Draâ Ben Khedda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Présentée le 1er septembre 2021 au procureur de la République puis au juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger, elle avait été placée en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire de Koléa en raison de la gravité des faits retenus contre elle. Les demandes de mise en liberté provisoire introduites par ses avocats avaient ensuite été rejetées par la chambre d'accusation de la cour d'Alger. Elle a finalement quitté la prison de Koléa le 1er septembre 2024, accueillie par une foule nombreuse, notamment sa mère venue de leur village natal de Draâ Ben Khedda.

R. H.

ACCUSÉ D'APPARTENANCE À UNE ENTITÉ TERRORISTE

Omar Tarmelit devant la justice le 8 juin

Le procès en appel de Omar Tarmelit présenté comme un ancien militant des droits humains, est programmé pour le 8 juin prochain devant le tribunal criminel d'appel d'Alger, relevant de la deuxième instance judiciaire. Le prévenu est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment le crime d'appartenance à une entité terroriste activant à l'étranger, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour soutenir les activités d'une organisation terroriste et diffuser ses idées en dehors du territoire national. Les faits retenus contre lui sont prévus et réprimés par les articles 87 bis 03, 87 bis 06 et 87 bis 12 du Code pénal. Lors du procès en première instance, tenu le 27 janvier dernier devant le tribunal criminel d'Alger siégeant à Dar El Beïda, Omar Tarmelit avait été condamné à quatre années de prison ferme. Le tribunal avait également ordonné le versement d'une indemnité de 500 000 dinars au profit de l'Agent judiciaire du Trésor, constitué partie civile. Au cours des débats, le représentant du ministère public avait requis une peine de dix ans de réclusion criminelle, tandis que l'Agent judiciaire du Trésor avait réclamé une réparation financière de trois millions de dinars. De leur côté, les avocats de la défense avaient plaidé l'acquittement de leur client, soutenant que ce dernier n'entretenait aucun lien avec les représentants d'organisations classées terroristes, citant notamment Ferhat Mehenni.

R. H.

DESTRUCTION DU VILLAGE IGHZER IWAQUREN PAR L'ARMÉE COLONIALE Commémoration du 69^e anniversaire

Les habitants du village de Rafour, relevant de la commune de M'Cheddallah (Est de Bouira), ont commémoré samedi le 69^e anniversaire de la destruction, le 6 mai 1957, de leur ancien village Ighzer Iwaquren et l'expulsion de sa population par l'armée coloniale française.

La commémoration de ce tragique événement a été présidée par Karim Belhaddad, représentant du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, et par la wali de Bouira, Mme Houria Agoune. Tous deux se sont rendus dans cette localité montagneuse, théâtre de crimes coloniaux durant la Révolution du 1^{er} novembre 1954. Ils ont déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative portant les noms des martyrs tombés au champ d'honneur lors d'affrontements avec l'armée coloniale. Dans un témoignage livré à l'APS, l'ancien moudjahid, Aliouat Ahmed est revenu sur les faits de cet événement historique douloureux : «L'armée coloniale française a tout incendié ici, à Ighzer Iwaquren, le 6 mai 1957, avant de déplacer les habitants de ce village à Rafour, afin de couper tout soutien aux moudjahidine de la région», témoigne-t-il. Selon le moudjahid, les forces coloniales



soupçonnaient la présence d'un grand nombre de combattants de l'Armée de libération nationale

(ALN) dans cette région d'accès difficile, où les forces ennemies avaient essuyé de lourdes pertes

lors de combats intenses ayant suivi l'incendie du village Ighzer Iwaquren. L'ALN avait alors déci-

dé de prendre sa revanche en tentant deux embuscades non loin du village contre les forces coloniales. Les combattants de l'ALN ont pu prendre le dessus lors des affrontements et éliminer près d'une cinquantaine de soldats français, avant de se replier dans les forêts qui couvrent toute cette zone montagneuse, comme en témoigne Aliouat. Des vieilles femmes du village, qui ont vécu ces événements, évoquent avec émotion le jour où leur village a été détruit par le feu. «L'armée coloniale, qui avait encerclé toute la région, nous a sommés, deux jours auparavant, de quitter notre village», raconte Ouardia, une septuagénaire. La commémoration de cet événement a été marquée par un programme riche, concocté par un comité d'organisation formé par l'association Tadukli et le comité des sages du village de Rafour. Le programme a débuté le 1^{er} mai avec un semimarathon auquel ont participé plusieurs dizaines de personnes.

AFFRONTEMENTS ENTRE DEUX TRIBUS À KHENCHELA

Douze personnes interpellées

Des affrontements ont éclaté, samedi à la frontière entre les communes de Tamza et Khirane, opposant des propriétaires de terres agricoles de la région. Selon les premières informations, les tensions ont débuté après des accusations mutuelles d'appropriation de terrains agricoles. Le conflit a rapidement dégénéré avec l'intervention de membres des deux communautés locales, notamment des habitants des tribus Ouled Yakoub de la commune de Tamza et Lachache, commune de Khirane. Les affrontements ont d'abord éclaté à coups de pierres avant de se transformer en violentes altercations à l'aide de bâtons et de gourdins, causant plusieurs blessés dans les deux camps. Les unités d'intervention rapide de la Gendarmerie nationale sont intervenues pour rétablir le calme. Six personnes blessées ont été évacuées vers les services des urgences des communes de Babar et Chechar, selon un premier bilan. Par ailleurs, douze personnes ont été interpellées puis conduites au siège de la brigade de gendarmerie de Khirane, tandis que d'autres individus ont pris la fuite. Des notables des deux communes ainsi que des représentants locaux ont appelé à l'apaisement et demandé aux autorités de délimiter clairement les terrains concernés afin de mettre un terme aux conflits liés à l'exploitation de terres appartenant à l'État. Les services de la Gendarmerie nationale ont interpellé 12 personnes issues des deux camps.

TRAITEMENT DU DIABÈTE

Novo Nordisk Algérie lance InsuliNN Web

Novo Nordisk Algérie a officiellement lancé, le 7 mai dernier InsuliNN Web Séries, une série de webinaires scientifiques pensée pour les professionnels de santé algériens. À travers cette initiative, le laboratoire pharmaceutique entend créer un espace d'échange autour des avancées de l'insulinothérapie et des nouveaux enjeux liés à la prise en charge du diabète en Algérie. Cette web-série s'inscrit dans une stratégie de formation médicale continue et de diffusion des connaissances scientifiques à

l'échelle nationale. Le programme prévoit trois rendez-vous majeurs, programmés les 6 mai, 10 juin et 24 juin 2026. Chaque session abordera des problématiques actuelles de la diabétologie avec une approche clinique et pragmatique. Les thèmes retenus portent notamment sur l'évolution de l'insulinothérapie en 2026, l'intensification du traitement du diabète de type 2 ainsi que le rôle du profiling dans l'adaptation thérapeutique des patients. À travers ce projet, Novo Nordisk Algérie remet en

lumière plus de cent années de recherche et développement (R&D) dans le domaine du diabète. Depuis la découverte de la première insuline en 1923 jusqu'aux insulines modernes (IM) et de nouvelle génération (NGI), le groupe revendique un rôle pionnier dans l'évolution des traitements destinés aux patients diabétiques. Le DG de Novo Nordisk Algérie, Amine Dahaoui, a souligné l'importance de cette démarche dans le contexte algérien. «À travers l'InsuliNN Web Séries, nous rapprochons la

science et le partage d'expériences des professionnels de la santé à travers toute l'Algérie. L'amélioration de la prise en charge du diabète repose notamment sur l'apprentissage continu, des partenariats solides et une attention constante portée au patient», a-t-il déclaré. Le responsable a également rappelé que cette initiative traduit la volonté du groupe de «conduire le changement pour vaincre les maladies chroniques graves», en s'appuyant sur un siècle d'expertise en insulinothérapie.

OMRA 2026

La liste des agences de voyages agréées connue

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) vient de rendre publique la liste préliminaire des agences de tourisme et de voyages autorisées à organiser l'activité de la omra pour la saison 2026 via sa page Facebook officielle. L'ONPO a publié la liste préliminaire des agences de tourisme et de voyages ayant obtenu l'autorisation d'exercer l'activité liée à la omra pour la saison 2026. Cette démarche de transparence permet aux futurs pèlerins de s'orienter en toute confiance vers des opérateurs dûment agréés par les autorités compétentes. La publication accompagne plusieurs visuels sous forme de tableaux structurés, qui présentent les agences réparties par wilaya à travers l'ensemble du territoire national. Ces tableaux indiquent, pour chaque agence, le numéro d'ordre, la dénomination, la wilaya de rattachement ainsi que le numéro d'agrément. Les candidats à la omra sont donc invités à consulter régulièrement la page Facebook officielle de l'ONPO ainsi que son site web onpo.dz, de vérifier que l'agence choisie figure bien dans la liste définitive avant tout engagement ou versement et de contacter l'ONPO via la ligne

verte 0780 000 888 (service Nidaa Al-Haj) pour toute question. L'ONPO, relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a publié son deuxième indicateur de suivi de l'organisation de l'activité de la omra pour la saison arrêtée au 9 mai 2026. L'ONPO recense à ce jour 680 agences de tourisme et de voyages candidates, dont 69 nouvelles agences et 611 agences anciennes. Ce chiffre témoigne d'un engouement croissant du secteur privé pour l'organisation de ce rituel spirituel majeur. Sur les 680 agences concernées, 271 dossiers ont été étudiés par les services de l'ONPO, avec les résultats suivants 250 dossiers acceptés et 21 dossiers rejetés. Par ailleurs, 473 agences ont soumis leurs dossiers, tandis que 207 agences ne les ont pas encore déposés. En matière de licences, l'ONPO fait état de 250 autorisations au total, réparties comme suit : 240 autorisations remises aux agences concernées, 10 autorisations émises mais pas encore remises et aucune autorisation en cours de finalisation. Du côté des opérateurs saoudiens, l'ONPO dénombre 213 agences partenaires, dont 189 agences sous contrat et 24 agences enregistrées.

MOUTONS DE L'AÏD

Début de vente à Laghouat

Un premier lot de moutons d'importation, composé d'un millier de têtes, est arrivé dans la wilaya de Laghouat, dans le cadre des préparatifs de l'Aïd El-Adha, ont indiqué samedi les services agricoles. Ce lot de moutons est réparti sur sept (7) points de vente dans les différentes daïras de la wilaya, afin de faciliter au citoyen l'acquisition du mouton de sacrifice dans de bonnes conditions d'organisation. Le Directeur des services agricoles de la wilaya, Laid Bouazza a indiqué que le secteur a mobilisé les moyens nécessaires pour le succès de l'opération, à travers l'aménagement d'espaces d'accueil appropriés, équipés et encadrés par des équipes de vétérinaires et de spécialistes, pour le suivi sanitaire et le contrôle vétérinaire des animaux importés avant leur commercialisation aux citoyens. La vente débutera débuté hier. Bouazza, a précisé que l'initiative vise à renforcer l'approvisionnement du marché local et répondre aux besoins des citoyens à l'occasion de la fête religieuse de l'Aïd El-Adha.

ANCIENS RESPONSABLES SYRIENS

Privation de droits civiques

Le jugement a été rendu par contumace, après que tous ont été régulièrement convoqués pour comparaître devant la justice et répondre aux accusations portées contre eux.

La Cour criminelle syrienne a poursuivi hier les audiences publiques visant les hauts responsables du régime de Bachar al-Assad, marquant une étape majeure dans la tentative de rendre justice aux victimes de plus de quinze ans de conflit.

La quatrième Cour criminelle de Damas a décidé de priver les principaux représentants de l'ancien régime de leurs droits civiques et de placer leurs biens, mobiliers et immobiliers, sous la gestion du gouvernement. Les personnes concernées incluent Bachar Maher al-Assad, Fahd al-Farj, Mohammad Ayouch, Louay al-Ali, Qusai Mihoub, Wafiq Nasser et Talal al-Asimi. Le jugement a été rendu par contumace, après que tous ont été régulièrement convoqués pour comparaître devant la justice et répondre aux accusations portées contre eux.

LE PROCÈS D'ATIF NAJEEB

Parallèlement, la deuxième audience du procès d'Atif Najeeb, ancien chef de la sécurité politique de la province de Daraa, a débuté au Palais de justice de Damas, selon l'Agence arabe syrienne de presse (SANA). Le principal objectif de cette session est l'interrogatoire de l'accusé, ainsi que la présentation des réquisitions du ministère public et des charges qui lui sont imputées. Ce procès marque la première comparution d'un ancien cadre du régime devant une instance judiciaire publique, symbolisant un tournant dans le processus de justice transitionnelle en Syrie.

L'audience a réuni les proches des victimes, des membres de la «Commission nationale pour la justice transitionnelle» ainsi que des représentants d'organisations juridiques et humanitaires internationales.



L'accusé Atif Najeeb est poursuivi pour des crimes commis contre le peuple syrien, et son procès pourrait constituer un précédent dans le jugement des responsables du régime Assad.

La première audience publique de ces procès avait été tenue le 26 avril dernier, en présence du procureur général de la République, le juge Hassane al-Terbah, au Palais de justice de Damas. Les audiences sont diffusées de manière transparente afin

de renforcer la confiance dans le système judiciaire et d'envoyer un signal fort tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays : la Syrie entend rendre justice aux victimes et établir un précédent pour la responsabilité des anciens dirigeants.

La tenue de ces procès intervient dans un contexte où le pays tente de se reconstruire après plus d'une décennie de conflit et de violences. La privation des droits civiques et la gestion par l'État des biens

des principaux responsables du régime visent à assurer que ces individus ne puissent plus exercer d'influence politique ou économique. Les autorités syriennes insistent sur le fait que ces mesures sont conformes à la législation nationale et au droit international, et qu'elles s'inscrivent dans un processus global de justice transitionnelle.

Ces audiences sont également observées de près par la communauté internationale. Des organisations de défense des droits humains et des instances judiciaires étrangères suivent le déroulement des procès pour s'assurer que les standards internationaux sont respectés et que les droits des accusés sont garantis. La transparence et la rigueur de ces procédures sont considérées comme essentielles pour crédibiliser le processus et renforcer la réconciliation nationale.

UN PRÉCÉDENT

Le procès d'Atif Najeeb et celui des autres hauts responsables de l'ancien régime s'inscrivent dans un contexte plus large de reconstruction institutionnelle et de réparation symbolique pour les victimes. Ces audiences pourraient constituer un modèle pour les futures démarches judiciaires concernant les crimes commis pendant la guerre, et reflètent la volonté des autorités syriennes de démontrer que la justice peut être rendue même des années après les faits.

La deuxième audience de ces procès marque donc une étape clé dans le parcours de la justice en Syrie, et constitue un moment historique pour le pays, en quête de responsabilité, de transparence et de réconciliation après des années de conflit.

R.I/agences

DÉTROIT D'ORMUZ

L'Iran durcit le ton

L'Agence de presse Tasnim, proche des Gardiens de la Révolution iraniens, a rapporté hier que l'armée iranienne prévoit désormais de compliquer le passage des navires des pays respectant les sanctions américaines contre Téhéran dans le détroit d'Ormuz. Le porte-parole de l'armée, Mohammad Akrami Nia, a averti que toute nouvelle attaque contre l'Iran pourrait être contrée par «de nouvelles armes, de nouvelles méthodes de guerre et de nou-

veaux théâtres d'opérations».

Un calme relatif régnait tôt ce matin dans le détroit, après plusieurs jours d'attaques sporadiques. Les États-Unis attendent toujours la réponse de l'Iran à leurs dernières propositions visant à mettre fin au conflit qui dure depuis plus de deux mois et à lancer des pourparlers de paix.

Dans le même temps, des députés iraniens travaillent sur un projet de loi visant à officialiser la gestion par l'Iran du détroit

d'Ormuz. Ce texte prévoit d'interdire le passage des navires des «pays ennemis», selon Reuters.

Washington a imposé le mois dernier un blocus aux navires iraniens. Toutefois, une évaluation de la CIA indique que l'impact économique du blocus sur l'Iran ne serait significatif qu'au bout d'environ quatre mois. Entretiens, Téhéran a pratiquement empêché la circulation de tous les navires non iraniens dans le détroit, par lequel transitait aupa-

avant environ 20 % des approvisionnements mondiaux en pétrole. Ces derniers jours ont vu la plus forte escalade des affrontements depuis la mise en place du cessez-le-feu, il y a environ un mois. Les Émirats ont de nouveau été ciblés vendredi, et des combats sporadiques ont opposé forces iraniennes et navires américains dans le détroit, selon l'agence Fars.

L'armée américaine a indiqué avoir ciblé deux navires liés à

l'Iran, les empêchant d'accoster dans un port iranien. Par ailleurs, l'Autorité britannique des opérations commerciales maritimes a signalé qu'un vraquier avait été touché par un projectile inconnu à environ 23 milles marins au nord-est de Doha.

Le détroit d'Ormuz demeure ainsi au cœur de tensions géopolitiques majeures, avec des risques croissants pour le commerce maritime international et la stabilité régionale.

LIBAN

Les frappes sionistes se poursuivent

Deux secouristes ont été tués, hier, et cinq autres blessés à la suite de frappes sionistes visant deux points de l'«Organisation sanitaire» affiliée au Hezbollah dans le sud du Liban, selon le ministère libanais de la Santé.

Le ministère de la Santé a précisé que l'entité sioniste avait «visé directement en deux raids deux points de l'organisation sanitaire». À Qalaouiye, un secouriste a été tué et trois autres blessés, tandis qu'à Tabbaneh, un secouriste a été tué et deux autres blessés. Le ministère a dénoncé la poursuite par l'occupant de la «violation

des lois internationales et des normes humanitaires».

Malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis le 17 avril dernier, l'entité sioniste continue de mener des frappes dans le sud du Liban, affirmant viser des infrastructures du Hezbollah, avec des victimes civiles à la clé. Le Hezbollah, de son côté, revendique des tirs de roquettes et des frappes de drones sur le nord de l'entité sioniste. Ces derniers jours, les forces sionistes ont élargi le champ de leurs raids. Samedi, au moins dix personnes ont été tuées, selon le ministère libanais de la

Santé. L'armée sioniste a annoncé avoir frappé plus de 85 infrastructures du Hezbollah «par voie aérienne et terrestre dans plusieurs zones du Liban au cours des 24 heures précédant son communiqué.

Depuis le début du conflit, les frappes sionistes ont fait environ 2 800 morts au Liban. Des dizaines de victimes ont été enregistrées depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Le Liban et l'entité sioniste se préparent à une série de pourparlers les 14 et 15 mai à Washington. Simon Karam, ancien ambassadeur et récemment nommé par le prési-

dent libanais Joseph Aoun à la tête de la délégation libanaise, participera aux discussions.

Des funérailles ont été organisées à Saïda pour neuf personnes tuées lors d'une frappe aérienne sionistes sur le village de Jebsheet, dans le sud du Liban.

Les ambassadeurs du Liban et de l'entité sioniste aux États-Unis ont tenu plusieurs séries de discussions à Washington dans les semaines précédentes, pour tenter de mettre fin au conflit déclenché le 2 mars dernier, après que le Hezbollah ait lancé des roquettes sur l'entité sioniste.

●LIGA

Le Celta rêve d'Europe

Rêver plus grand. Éliminé de la Ligue des champions par Arsenal mardi dernier, l'Atlético de Madrid devait se remettre en jambes face au Celta de Vigo pour ne pas risquer une mauvaise surprise alors qu'il reste encore trois journées de Liga à disputer. Mais le Celta continue de rêver de C1 après sa pige en Ligue Europa cette saison et s'est offert le droit d'espérer en s'imposant sur le plus petit des écarts au Metropolitano (0-1).

Si le classement des Celestes n'a pas bougé entre le coup d'envoi et la fin de la rencontre, les protégés de Claudio Giráldez ont réussi à combler un peu de leur retard sur le Real Betis, cinquième et pour le moment dernier détenteur d'une qualification directe en phase de ligue. Trois points séparent pour le moment les deux équipes, en attendant le résultat des Verdiblanco qui se déplacent sur la pelouse de la Real Sociedad. Un succès permis grâce à Borja Iglesias qui, d'un lob chirurgical, est venu tromper la vigilance de Jan Oblak (0-1, 62e).

●SÜPERLIG

Galatasaray garnit son armoire trophées

Le quatre à la suite. Avec ce nouveau succès face à Antalyaspor avant-hier (4-2), Galatasaray remporte son quatrième championnat turc consécutif grâce notamment aux réalisations de Victor Osimhen et Mario Lemina. Le club stambouliote égale donc son précédent record avec quatre SüperLig empochées lors des quatre dernières saisons, la 26e de son histoire. Le club égale donc sa précédente série de la fin des années 90. « Gala » avait déjà fait un grand pas vers le titre lors du derby stambouliote face à Fenerbahçe (3-0), le 26 avril dernier.

●CÔTE D'IVOIRE

Sébastien Haller veut aller au Mondial

Sébastien Haller ne cache pas son ambition à quelques jours de la publication de la liste de la Côte d'Ivoire pour la Coupe du monde 2026. Le buteur des Éléphants en fait un objectif personnel.

Héros de la finale de CAN 2023 à domicile, Sébastien Haller veut désormais goûter à la Coupe du monde. L'attaquant ivoirien l'a confié dans une interview récente.

« Je dois y participer. J'aurais peut-être été moins motivé si j'avais su à l'avance que cela ne serait pas possible. Nous avons échoué de peu à nous qualifier pour la Coupe du monde 2022, ce fut une énorme déception. Mais maintenant que nous sommes qualifiés, mon objectif absolu est d'y être moi aussi », a déclaré l'attaquant du FC Utrecht.

À 31 ans, Sébastien Haller traverse une saison compliquée (19 matchs, 1 but, 3 passes).

BUNDESLIGA

Leipzig apte pour la Ligue des champions

Stuttgart et Hoffenheim se disputent encore la dernière place qualificative, tandis que FC St. Pauli joue sa survie en première division.

Alors qu'il ne reste que deux journées à disputer en Bundesliga, la lutte pour l'Europe et le maintien bat son plein. Si RB Leipzig a déjà validé son billet pour la Ligue des champions, la bataille reste totale derrière, notamment entre VfB Stuttgart et TSG 1899 Hoffenheim. Déjà qualifié, Leipzig a confirmé sa solidité en s'imposant face à St. Pauli (2-1). Xaver Schlager a ouvert le score juste avant la pause (45e), puis Willi Orban a doublé la mise au retour des vestiaires (55e). Abdoulaye Ceesay a réduit l'écart en fin de match (86e), sans conséquence.

Avec cette victoire, Leipzig valide officiellement sa qualification pour la prochaine phase de Ligue des champions.

Cette défaite maintient St. Pauli dans une situation délicate.



Le club jouera sa survie lors de la dernière journée face à Wolfsburg, dans un match décisif pour le maintien.

Dans le choc face au Bayer 04 Leverkusen, Stuttgart a signé une victoire précieuse (3-1). Leverkusen avait pourtant parfaitement débuté la rencontre avec un but d'Aleix García dès la 1re minute. Mais les hommes de Sebastian Hoeneß ont rapidement réagi grâce à Ermedin Demirović (5e). Juste avant la pause, Maximilian Mittelstädt a donné l'avantage aux siens sur penalty (45e+7), avant que Deniz Undav ne fasse le break peu après l'heure de jeu (58e). Une victoire maîtrisée qui permet à Stuttgart de s'emparer provisoirement de la 4e place, synonyme de qualification directe pour la Ligue des champions.

lian Mittelstädt a donné l'avantage aux siens sur penalty (45e+7), avant que Deniz Undav ne fasse le break peu après l'heure de jeu (58e). Une victoire maîtrisée qui permet à Stuttgart de s'emparer provisoirement de la 4e place, synonyme de qualification directe pour la Ligue des champions.

HOFFENHEIM RESTE DANS LA COURSE

Dans le même temps, Hoffenheim a assuré l'essentiel

face au Werder Brême (1-0), malgré une longue infériorité numérique. Yukinari Sugawara a été expulsé dès la 3e minute, mais Andrej Kramarić a offert la victoire au TSG en première période (26e). Avec ce succès, Hoffenheim rejoint Stuttgart à 61 points. Tout se jouera lors de la dernière journée. Entre la lutte pour la Ligue des champions et la bataille pour le maintien, cette fin de saison de Bundesliga promet un dernier acte sous haute tension.

SERIE A

La Juventus fonce vers la C1

À la croisée des chemins. Alors que Lecce reste encore sous la menace de la Cremonese, première équipe relégable en bas de classement, la Juventus devait s'imposer au Stadio Via del Mare pour conforter sa place parmi les prétendants à la Ligue des champions. Contrat rempli pour les protégés de Luciano Spalletti sur le plus petit des écarts (0-1).

La Juve a frappé vite et fort dès le coup d'envoi avec une ouverture du score moins d'une minute après les trois coups inauguraux, plus précisément au bout de douze secondes. Un centre parfaitement ajusté d'Andrea Cambiaso pour Dusan Vlahović, qui a catapulté le ballon sous la transversale de Wladimiro Falcone (1re).

C'est ensuite la VAR qui a pris le relais, puisque par deux fois, les Bianconeri pensaient avoir inscrit le but du break, avant que l'assistance vidéo n'annule les réalisations. Vlahović a été le premier à en faire les frais, alors qu'il pensait s'être offert un doublé, mais l'attaquant serbe était finalement hors jeu (48e). Pierre Kalulu a suivi dix minutes plus tard, même scénario. Alors que l'international français avait parfaitement conclu une offrande de Cambiaso, la VAR l'a signalé hors jeu (59e). La Juve a souffert dans le dernier acte, mais l'essentiel a toutefois été assuré par la Vieille Dame. Avec ce court succès, elle s'octroie la troisième place, en attendant la rencontre entre l'AC Milan et l'Atalanta ce dimanche, avec quatre points d'avance sur la Roma, cinquième et provisoirement qualifiée pour la Ligue Europa la saison prochaine. Lecce, de son côté, reste à quatre points de la Cremonese.

**L'INTER ÉTRILLE LA LAZIO**

Pas encore la tête aux vacances. Déjà sacrée championne d'Italie, l'Inter affrontait la Lazio en championnat quatre jours avant de retrouver les Biancocelesti en finale de la Coupe d'Italie. Une promenade de santé pour les protégés de Cristian Chivu, qui se sont imposés 3-0 au Stadio Olimpico.

Les Nerazzurri ont pris les commandes de la rencontre dès l'entame avec l'ouverture du score signée Lautaro Martínez (0-1, 6e). L'international argentin a été dans tous les bons coups interistes, puisque c'est lui qui a décalé Petar Sučić, lequel a fait honneur à son prénom en envoyant une frappe puissante dans la cage d'Edoardo Motta depuis l'extérieur de la surface (0-2, 39e).

L'expulsion d'Alessio Romagnoli juste avant l'heure de jeu, après une vilaine faute sur Ange-Yoan Bonny (59e), n'a pas arrangé les affaires de la Lazio. Les protégés de Maurizio Sarri ont ensuite encaissé un troisième but, inscrit par Henrikh Mkhitaryan (0-3, 76e). Ce résultat éloigne un peu plus la Lazio d'une qualification européenne pour la saison prochaine.

●PREMIER LEAGUE

City reste dans la course au titre

En s'imposant contre Brentford (3-0) samedi, Manchester City a réduit l'écart avec Arsenal, leader de la Premier League, à seulement deux points. Les Gunners devaient éviter, hier, un faux pas contre West Ham pour rester maîtres de leur destin.

La tête dans les étoiles. Et si Bournemouth disputait la Ligue des champions la saison prochaine ? Cette phrase, a priori insensée en début de saison, ne l'est plus autant devant la sixième place de la bande d'Andoni Iraola.

Dans une rencontre marquée par deux expulsions coup sur coup en fin de première période et un spectacle pas toujours au rendez-vous, les Cherries sont allés chercher les points à Fulham (0-1). Après les deux interventions vidéo pour renvoyer Ryan Christie et Joachim Andersen sous la douche pour des tacles bien trop haut, c'est le Brésilien Rayan qui aura eu le dernier mot d'une frappe lointaine. Prudence toutefois pour les Sudistes, puisque leurs voisins de la côte, Brighton, ont également assuré le coup. Sans grande difficulté cette fois, les deux têtes de Jack Hinshelwood et Lewis Dunk mettant rapidement Wolverhampton au pas (3-0). Yankuba Minteh viendra même s'inviter au tableau d'affichage en fin de partie, pour le plaisir.

À l'étage supérieur, Manchester United s'est fait bouger comme rarement ces dernières semaines à Sunderland (0-0). Les Red Devils auraient même pu plier le genou au Stadium of Light, si la frappe de Lutsharel Geertruida ne s'était pas échouée sur le montant d'un Senne Lammens globalement inspiré, parfois heureux. Premier (et unique) tir cadré pour les visiteurs.



●MERCATO

Akram Bouras dans le viseur de clubs français



Akram Bouras, milieu de terrain algérien de 24 ans, réalise une saison remarquable avec le Levski Sofia en Bulgarie, ce qui attire l'attention de clubs de Ligue 1, notamment le RC Lens et le Toulouse FC.

Arrivé en 2025 en provenance du MC Alger pour environ 300 000 euros, il s'est rapidement imposé avec 27 matchs, 3 buts et 4 passes décisives, contribuant au titre de champion du Levski.

Ses performances ont fait grimper sa valeur à environ 1,2 million d'euros. Toulouse aurait déjà formulé une offre, tandis que Lens suit également le dossier de près.

Sous contrat jusqu'en 2028, Bouras pourrait être l'un des prochains talents algériens à rejoindre la Ligue 1.

●CAN U17

Les Verts en stage

La sélection algérienne U17 a entamé, vendredi à Alger, son stage de préparation pour la CAN U17 2026 (13 mai - 2 juin), a indiqué la FAF.

Les Verts ont effectué leur première séance au Centre technique de Sidi Moussa sous la direction d'Amine Ghimouz. Une reprise progressive, axée sur des exercices légers avant une montée en intensité.

Le sélectionneur a retenu 26 joueurs, dont plusieurs évoluant en Europe. Le stage s'achèvera aujourd'hui. L'Algérie U17 s'est qualifiée après sa victoire 1-0 face à l'Égypte lors du tournoi UNAF en Libye. Versée dans le groupe D à l'issue du tirage au sort, la sélection algérienne évoluera aux côtés du Sénégal, du Ghana et de l'Afrique du Sud. Elle entamera la compétition le 14 mai face au Ghana à partir de 20h00. Les cadets algériens enchaîneront contre l'Afrique du Sud le 17 mai à 17h00, avant de boucler la phase de poules face au Sénégal le 20 mai à 20h00.

Les 16 équipes qualifiées pour la CAN-2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale se qualifieront pour la Coupe du Monde 2026 U17 de la FIFA. Des matchs de barrage supplémentaires opposant les équipes classées troisièmes de leur groupe permettront d'attribuer les deux dernières places qualificatives pour le tournoi mondial.

●LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-EST)

L'US Biskra retrouve l'élite

L'US Biskra retrouve la Ligue 1 professionnelle après une saison en Ligue 2 amateur, grâce à son match nul (1-1) face à l'US Chaouia lors de la dernière journée du groupe Centre-Est. Le club termine leader avec 62 points, devant le CA Batna et l'US Chaouia (60 points chacun), qui disputeront les barrages d'accession à la Ligue 1.

Dans le bas du classement, la JS Bordj Menaïel, l'IB Khemis El Khechna et le Hilal Chelghoum Laïd sont relégués en division inter-régions.

Dans le groupe Centre-Ouest, la JS El Biar accède directement à la Ligue 1, tandis que l'USM El Harrach et le CR Témouchent joueront les barrages.

FINALE ALLER DE LA COUPE DE LA CAF L'USMA prend une belle option sur Zamalek

Ce succès permet aux Rouge et noir d'aborder avec confiance le match retour, prévu samedi prochain au stade international du Caire.

L'USM Alger a pris une précieuse option sur le sacre continental en s'imposant face au Zamalek SC (1-0), avant-hier soir au stade du 5-Juillet, en finale aller de la Coupe de la Confédération africaine. Les Rouge et Noir ont arraché la victoire dans les derniers instants d'un match très disputé, grâce à un penalty transformé par Ahmed Khaldi dans le temps additionnel.

Dans une enceinte acquise à la cause usmiste et remplie par des milliers de supporters, les hommes de Lassâad Chabbi ont longtemps dominé les débats sans parvenir à trouver la faille face à une formation égyptienne très regroupée défensive-



ment. Malgré plusieurs situations intéressantes, l'USMA a manqué de précision dans le dernier geste durant une grande partie de la rencontre.

Le scénario du match a totalement basculé dans les dernières minutes. Après un but refusé par la VAR, l'arbitre mauritanien Dahane Beida a finalement accordé un penalty

aux Algérois après consultation vidéo. Ahmed Khaldi s'est alors chargé de transformer la sentence à la 90e+8 minute, libérant tout un stade et offrant un succès capital aux siens avant le match retour prévu au Caire. Cette courte mais importante victoire permet à l'USMA de prendre l'avantage dans cette double confrontation face

à l'un des clubs les plus expérimentés du continent. Les Algérois devront désormais défendre cet acquis lors de la manche retour prévue samedi prochain au stade international du Caire, avec l'ambition de décrocher une deuxième Coupe de la CAF après celle remportée en 2023.

Rafik G.

LAMINE N'DIAYE (ENTRAÎNEUR DE L'USMA)

« Nous avons accompli 50% du travail »

À l'issue de la victoire de l'USM Alger face au Zamalek SC, l'entraîneur Lamine N'Diaye a tenu à mettre en avant l'état d'esprit de son équipe plutôt que la qualité du jeu produit.

Le technicien a d'abord remercié les supporters pour leur soutien sans faille du début à la fin, soulignant leur rôle important sur le plan psychologique. Il a ensuite insisté sur la performance des joueurs, qu'il considère comme les principaux artisans de ce succès difficile.

Selon lui, l'USMA n'a pas réalisé son meilleur match de la saison. L'équipe a souffert de nombreuses imprécisions techniques, au point que la victoire semblait compromise à certains moments de la rencontre. Toutefois, N'Diaye a salué la réaction de ses joueurs, capables de compenser ces lacunes par un engagement total et un état d'esprit irréprochable.



Il a également mis en avant l'apport décisif des remplaçants, entrés en cours de jeu et ayant apporté un véritable plus à l'équipe dans les moments clés.

Malgré une courte victoire, l'entraîneur estime que son équipe a réalisé « 50 % du travail », avant le match retour prévu en Égypte. Il reconnaît la qualité de l'adversaire, le Zamalek SC, qu'il considère comme l'un des favoris pour le titre national cette

saison.

Enfin, N'Diaye a affiché sa détermination pour la suite de la compétition, affirmant vouloir profiter de la pression qui pèsera sur le club égyptien au match retour pour tenter de réaliser une meilleure performance et, pourquoi pas, décrocher la qualification.

●BRAHIM BENZAZA (MILIEU DE TERRAIN DE L'USMA)

« Il faut conclure en Égypte »



Brahim Benzaza, milieu de USM Alger, estime que son équipe a bien fait de profiter de la finale aller à domicile sans encaisser de but. Il reconnaît un match difficile face à un adversaire solide, mais retient surtout le résultat positif. Il insiste sur le fait que tout se jouera au match retour en Égypte. « Mais Dieu merci, la fin a été heureuse. Je pense que nous avons assez bien réussi notre premier pas, et à présent, il ne nous reste plus qu'à terminer le travail en Égypte », a-t-il conclu. L'USM Alger aborde le match retour avec un avantage psychologique, mais reste consciente que l'ultime étape s'annonce délicate face à un adversaire déterminé à renverser la situation.

●MOATAMAD DJAMEL (ENTRAÎNEUR DU ZAMALEK SC)

« Rien n'est joué avant le match retour »

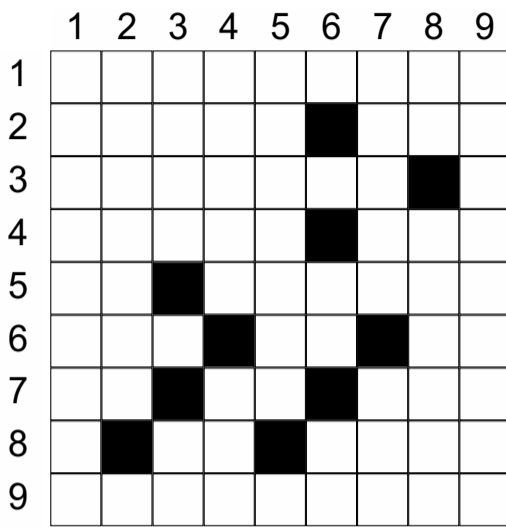
L'entraîneur du Zamalek SC, Moatamad Djamel, a livré son analyse après la finale aller disputée face à l'USMA, marquée par un scénario particulièrement frustrant pour son équipe. Le technicien a expliqué que l'objectif principal de son équipe était de repartir avec un résultat positif afin d'aborder le match retour dans les meilleures conditions possibles. « L'idéal était de gagner, mais un match nul aurait également été satisfaisant, car l'essentiel était d'éviter la défaite », a-t-il déclaré.

Sur le plan du jeu, l'entraîneur estime que son équipe a réalisé une prestation convaincante. Selon lui, le Zamalek a dominé son adversaire

en se créant davantage d'occasions franches. Il regrette toutefois le manque d'efficacité devant le but, notamment en première période, où ses joueurs auraient pu prendre une option sérieuse sur la qualification.

Malgré cela, le club égyptien a continué à pousser et a été récompensé en toute fin de match. Mais la rencontre a basculé dans la foulée dans un scénario défavorable : un but refusé, un penalty concédé et une expulsion sont venus compliquer fortement la fin de match. « Ce scénario a été très difficile à vivre, mais rien n'est encore joué », a insisté Djamel Moatamad. L'entraîneur reste convaincu que son équipe peut renverser la situation lors du match retour, prévu à domicile. « Devant notre public, les conditions seront totalement différentes. Nous allons tout faire pour profiter de cet avantage et tenter de conserver la Coupe au Caire », a-t-il conclu.

Mots Croisés



Horizontalement

1- Faire le total de quelque chose. 2- Large, bien ouvert - Conscience. 3- Petits morceaux de lard. 4- Métal blanc grisâtre - Tamis. 5- Demi pipi - Il sert d'unité de longueur en imprimerie. 6- Interjection pour faire peur - Drame lyrique japonais - Ruisselet. 7- Pronom indéfini - Post-scriptum - Refuge d'oisillons. 8- Qui est à payer - Agile, preste. 9- Tirailleur de divers côtés.

Verticalement

1- Moyen de communication. 2- Acclamations rendues à quelqu'un par la foule. 3- Pesa l'emballage - Particule pour renforcer le oui. 4- Appareil de détection antisous-marin - Non vicié. 5- Qui se rapportent au lion. 6- Symbole du cobalt - Interjection méridionale. 7- Utilise le sas - Fleuve de l'Égypte. 8- Etat-major - Parvient au but. 9- Souder de nouveau.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

inprésario imprésario imprézario imprésariau	Gannache Ganâche Ganache Gânache
Pinede Pinaide Pinède Pinèdde	Parmesan Parmmesan Parmeson Parmaisan

Les mots fléchés

QUI DURE TOUJOURS VIEUX	RÉSERVOIRS AGRICOLES GROUPE DE CLOCHES	SANS INÉGALITÉ LIQUIDE PRÉCIEUX	TRCÉE EN CREUX	CÂBLE AU PORT RASSEMBLE	JEUNE LAPIN	MIS EN MOUVEMENT
			VACARME DIMINUTIF DE LAD-PHARMA			
CHEF TIBÉTAÏN CAPITALE : LIMA					ÉTÉ CAPABLE DE	
			PROUVÉES HÉRISSONS DE MER			
EX-PARTI ISLAMISTE BEAU DEVANT L'HOMME		SENTEUR DÉFUNTE LADY			INTERPRÉTÉE	PLACÉES
	À PAYER COMPATIS (T)		COUPES LA CIME RÉCÉPIENT À ANSE			
LIMPIDES PANNEAU ROUTIER				RAMASSÉE	FILET LUMINEUX	
		BRUSQUE DONNA ENVIE			COÛTE	
DU DÉBUT NOTA BENE					ÉCUMANT	GÉRANT DE FONDS
	CONSERVÉE COLLISION				DÉPLACÉ CHEMIN D'ACCÈS	
PRÉDATEURS AFRICAÏNS SE PLAINT				MATIÈRE DE DÉFENSE		
			PASSAGES AVEC CLOUS QUI RENDENT SERVICE			
EUS L'AUDACE DE	ÉPIDÉMIE MALÉFICES			BOUQUINES CENT MÈTRES CARRÉS		ABIMÉES
			HOUSSES D'OREILLERS COTISATION			MOT D'ALTERNATIVE SOÛL
OMBRE CHINOISE LE EN EST UN		CAPITALE : DUBLIN DANS LE COUP			MÉLODIES TROMPÉS	
				DÉSIR CEPENDANT		
ENZYME	HÉROS DU DÉLUGE			EXCESSIVE		
		EMPEREURS SLAVE				LENTILLES

BIFFE-TOUT

EN 11 LETTRES :
Genre de musique

ADMIRATEUR	ETAT	ORCHESTRE
AGE	FAMILIARITE	PEINE
AIDE	FEMME	PERE
ALBUM	FILM	PLEURER
AMERICAIN	FUNERAILLES	POLICE
AMOUR	GENS	POPULAIRE
ARGENT	GUIWARE	REGRET
AUTOPSIE	HOPITAL	REPORTAGE
BEAU	IDOLE	RESPECT
CARDIAQUE	IMPRESARIO	RESPIRATION
CARRIERE	INTERNATIONAL	RICHE
CASINO	INTERVIEW	ROI
CELEBRE	JEUNESSE	SOUVENIR
CHANTEUR	KING	SPECTACLE
CINEMA	LEGENDE	SUCCES
DANSE	MEMOIRE	TALENT
DECEDER	MENPHIS	TRISTESSE
DECOUVERTE	MICROSILLON	VOIR
ENREGISTREMENT	MORT	VOITURE
ENTERREMENT	MUSICIEN	

I N T E R V I E W S O U V E N I R O I R
 N S U C C E S C A R D I A Q U E A I D E
 T P G C E L E B R E K I N G E T M F E H
 E E R U C A S I N O B E A U N R O U C C
 R C P E I U C H A N T E U R R I U N O I
 N T O A P T M U S I C I E N E S R E U R
 A A L M O O A M E M O I R E G T O R V P
 T C I E R P R R T A L E N T I E T A E L
 I L C R C S E T E R E P N G S S N I R E
 O E E I H I G C A T R O M E T S E L T U
 N N E C E E R G K G I A N N R E M L E R
 A I S A S S E D E T E R O S E L E E L E
 L E S I T N T L A R G E N T M A R S E R
 L P E N R A O R V O I T U R E T R R R I
 C M N E E D I L E G E N D E N I E E E A
 I U U M I P M R E S P E C T T P T D I L
 N B E M S L M I C R O S I L L O N E R U
 E L J E I M P R E S A R I O V H E C R P
 M A R F A M I L I A R I T E T A T E A O
 A D M I R A T E U R M E M P H I S D C P

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

1- RETRACER - CLUB - PREAUX - TREMA - BEAU - MACHOS - RN - FACHEUSE - RESENTI - LIMA - RIAN - CREVER - BATIE - COUREUR - ESTHETE - ETE - MER - RIS - LUIS - PAIEN - ILS - VE - QI - DENEIGEE - LOULOU - STARS - FETA - USE - ERS - RANGS - CREAIS - FOREE - OHE - SOU - NI - NOUEES - NE - STRES - CREUSE.

VERTICALEMENT

1- REPERERA - EPILERONT - TRANSITERA - OTARIE - AREU - SAIS - IGUANE - AA - FENETRE - GENE - ECUMANT - HINDOUS - OU - ECHEC - THE - RUELLES - REER - ECROULER - GARAS - HUM - EMEUT - VERSIONS - BAH - ARRETEES - SUEE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- ALGER - DINA. 2- MER - AMERES. 3- INERTE - ITS. 4- ET - OASIS - I. 5- ELUS - METS. 6- ASIE - AISE. 7- R - OSENT - SE. 8- EIN - AGENTS. 9- TONDUE - OAS. 10- ENEE - SENSE.

VERTICALEMENT

1- AMIE - ARETE. 2- LENTES - ION. 3- GRE - LIONNE. 4- E - ROUES - DE. 5- RATAS - EAU. 6- MES - ANGES. 7- DE - IMITE - E. 8- IRISES - NON. 9- NET - TESTAS. 10- ASSIS - ESSE.

4x4

Tournebroche - Visionneuse
Lacération - Phrétique

BIFFE-TOUT : POISSONS



Page réalisée
par Souiki Sidali

10/10 ANNE HATHAWAY VIT UN RÊVE SPORTIF

Anne Hathaway vit une fin de saison sportive idéale en tant que supportrice d'Arsenal et des New York Knicks. Les Gunners se qualifient pour la finale de Ligue des champions, ravissant l'enthousiasme de l'actrice, fan depuis l'époque des Invincibles d'Arsène Wenger. Elle partage sa joie sur Instagram et multiplie les clin d'œil au club lors de la promotion de «Le Diable s'habille en Prada 2». De l'autre côté de l'Atlantique, les Knicks brillent en play-offs NBA, renforçant son bonheur sportif. Entre apparitions médiatiques, maillots portés et la présence de Karl-Anthony Towns dans son film, Hathaway vit une période mêlant cinéma et exploits sportifs. Avec près de 5 millions de vues, les internautes trouvent ce mélange sport-cinéma plutôt amusant et attachant, même si certains y voient un coup de communication bien orchestré.



7/10 CRÉPONNÉ : RECETTE EXPRESS

Le chef franco-algérien, Mohamed Cheikh, remet à l'honneur le créponné, célèbre sorbet algérien au citron, à travers une recette rapide publiée sur les réseaux sociaux. Il explique les étapes de



préparation avec des ingrédients simples : citrons jaunes, jus de citron, sucre, glaçons, eau de fleur d'oranger et blanc d'œuf pour obtenir une texture mousseuse. Après mixage et filtration, la préparation doit reposer 24 heures au congélateur avant un dernier passage au mixeur. Très apprécié en été, le créponné reste un symbole des traditions gourmandes algériennes. Avec plus de 65k vues, les internautes saluent une recette rafraîchissante, simple à réaliser et pleine de nostalgie pour l'été algérien.

4/10 DOSSIERS SENSIBLES JETÉS



Une importante quantité de documents, incluant des photos de citoyens, des actes d'état civil, ainsi que des dossiers liés à la Omra et au tourisme, a été filmée dans une décharge, recouvrant une large zone. Avec plus de 12k vues, des internautes s'indignent de voir ces archives, qui devraient être conservées et classées, abandonnées de cette manière. Cette situation révèle un grave problème de gestion et de protection des documents administratifs sensibles, pouvant entraîner des risques pour la vie privée.

9/10 L'AMITIÉ CHOC ENTRE DEUX MONDES



Qui aurait cru que la reine de la pop sombre américaine aimait tant la musique arabe ? C'est la surprise qu'a partagée Billie Eilish. Elle a avoué être une immense fan de l'icône libanaise Nancy Ajram. Cette passion vient de loin. Depuis 2018, Billie écoute en boucle des tubes comme «Enta Eih» et «Fi Hagat». Elle adore ces mélodies, qu'elle écoutait en famille avec son père. Pour elle, la voix de Nancy est unique et très spéciale. Très touchée, Nancy Ajram a remercié Billie sur internet. Les deux stars ont même déjà discuté en secret pour enregistrer un morceau ensemble. Un duo magique entre les États-Unis et le Liban pourrait bientôt voir le jour ! Avec près de 800k vues, les internautes sont totalement fascinés et conquis par cette connexion inattendue, espérant désormais un duo historique entre les deux icônes.

6/10 BAINNADE : APPEL À LA VIGILANCE

Avec l'arrivée des fortes chaleurs en Algérie, de nombreux internautes multiplient les appels à la sensibilisation contre les baignades dans les lieux dangereux. Chaque été, des drames sont signalés dans des oueds, barrages, lacs ou fleuves souvent fréquentés par des jeunes à la recherche de fraîcheur. Plusieurs publications relayées sur les réseaux sociaux rappellent que ces sites cachent de nombreux risques : courants invisibles, profondeur instable ou absence de surveillance. Beaucoup estiment que la prévention reste insuffisante face à l'ampleur du phénomène. Certains appellent ainsi à renforcer les campagnes de sensibilisation, notamment auprès des enfants et adolescents, afin d'encourager des comportements plus prudents durant la saison estivale. Une publication sur le sujet a été vue plus de 40k fois.



Plusieurs publications relayées sur les réseaux sociaux rappellent que ces sites cachent de nombreux risques : courants invisibles, profondeur instable ou absence de surveillance. Beaucoup estiment que la prévention reste insuffisante face à l'ampleur du phénomène. Certains appellent ainsi à renforcer les campagnes de sensibilisation, notamment auprès des enfants et adolescents, afin d'encourager des comportements plus prudents durant la saison estivale. Une publication sur le sujet a été vue plus de 40k fois.

3/10 PARIS DANSE AU RYTHME ALGÉRIEN

Le stand de l'Algérie à la Foire de Paris 2026 a connu une ambiance particulièrement festive grâce à la présence d'une troupe folklorique algérienne invitée par les organisateurs. Les prestations musicales et danses traditionnelles ont attiré une foule nombreuse de visiteurs venus découvrir l'atmosphère chaleureuse du pavillon algérien. Partagées sur les réseaux sociaux, les images de cette animation ont déjà cumulé plus de 5 500 vues en peu de temps. Les internautes saluent une belle mise en valeur de la culture algérienne et l'ambiance conviviale du stand.

2/10 DADI 34 RATISSER LARGE

L'influenceur, Dadi 34, connu pour son activité dans le commerce de vêtements, a annoncé l'ouverture prochaine de sa propre usine de chips. Une nouvelle étape pour ce jeune entrepreneur qui affirme avoir construit son parcours à force de travail et de persévérance. Parti de zéro, il est devenu l'un des commerçants les plus suivis sur les réseaux sociaux en Algérie. Mais cette annonce a aussi suscité des réactions critiques. Avec plus de 1 200 réactions, certains internautes regrettent un manque de créativité dans les investissements de plusieurs influenceurs, estimant que beaucoup se tournent vers des projets similaires comme les usines de chips, les parfums ou les marques de vêtements, jugés parfois trop «copier-coller».

5/10 TÉLÉPHONES VOLÉS, RÉSEAUX BRANCHÉS

La police de Constantine a récupéré 122 téléphones volés d'une valeur estimée à 1,5 milliard de centimes après le cambriolage d'un magasin. L'enquête menée a permis d'identifier trois suspects, dont le principal mis en cause chez qui les appareils ont été retrouvés. Avec plus de 17k vues, les internautes saluent l'intervention rapide de la police tout en réclamant des sanctions plus sévères contre les réseaux de revente. Le trafic de téléphones volés dépasse le simple vol : il alimente un marché parallèle structuré qui encourage la revente illégale, fragilise les commerçants et banalise l'économie informelle. À long terme, ce phénomène nourrit l'insécurité économique, réduit la confiance dans le commerce local et pousse certains réseaux criminels à se professionnaliser autour du recel et de la fraude numérique.



8/10 DE STAR DE FOOT À PRÊCHEUR

Daniel Alves, ex-joueur du Barça et du PSG, est apparu au stade Metropolitano de Madrid lors du rassemblement évangélique «The Change Madrid 2026», devant environ 35 000 personnes. Reconverti en prédicateur, il a déclaré que sa période de détention lui avait permis de «trouver la liberté en le Christ». L'ancien international brésilien avait passé environ 13 mois en détention provisoire dans une affaire de viol, avant une condamnation puis une sortie sous caution, la procédure restant marquée par des rebondissements judiciaires et des appels en cours. Sa prise de parole religieuse intervient dans un contexte judiciaire toujours ouvert. Avec plus de 190k vues, les internautes sont partagés entre incompréhension, critiques sur la médiatisation et soutien religieux de certains.



1/10 FAUX AVIS GOOGLE : COLÈRE D'UN HÔTELIER

Farid Bouchehchoukha, directeur général de Atlantis Hotels, dénonce la multiplication des faux avis Google visant les hôtels en Algérie. Dans une publication LinkedIn, il affirme que certains internautes attribuent de mauvaises notes sans avoir séjourné dans les établissements ni utilisé leurs services. Il critique aussi les commentaires laissés par vengeance ou à cause des prix jugés élevés. Selon lui, ces pratiques nuisent au travail des équipes hôtelières et relèvent davantage de la désinformation que de véritables avis clients. Avec des dizaines de réactions, les internautes sont partagés entre soutien aux hôteliers et défense du droit des clients à donner librement leur opinion.



LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION

Cap sur une administration proche du citoyen

Mohamed Hattab a rappelé que le service du citoyen constitue une mission noble et une responsabilité nationale.

Le médiateur de la République, Mohamed Hattab, a présidé, hier, au siège de l'institution, une réunion de coordination réunissant les cadres de l'administration centrale. L'objectif principal de cette rencontre était le suivi du travail en cours et l'examen de plusieurs dossiers destinés à améliorer l'efficacité de l'institution et à renforcer les mécanismes de prise en charge des préoccupations des citoyens.

Lors de son allocution, Hattab a rappelé que le service du citoyen constitue une mission noble et une responsabilité nationale. Il a insisté sur l'importance de redoubler d'efforts et de faire preuve de rigueur et d'équité, soulignant que l'administration doit rester proche du citoyen, fondée sur un bon accueil, l'écoute attentive et l'efficacité dans le traitement des demandes et des réclamations. Le médiateur a également appelé à adopter une culture axée sur les résultats. Il a insisté sur la nécessité de passer à l'étape de l'évaluation des objectifs et de la performance, en exploitant les données, chiffres et indicateurs de terrain. Selon lui, cette approche permet de formuler des propositions concrètes pour améliorer le service public et renforcer les mécanismes d'intervention et de suivi, favorisant ainsi la confiance des citoyens envers



l'administration.

Par ailleurs, Hattab a souligné que le service public représente la première interface entre le citoyen et l'administration. Cette réalité impose, selon lui, la modernisation des méthodes de gestion et l'adoption de démarches plus efficaces, centrées sur la numérisation et la coordination continue entre les différentes administra-

tions. L'objectif affiché est de moderniser les services de l'institution avant la fin de l'année, amorçant une transition progressive vers une administration intelligente capable de répondre aux attentes des citoyens et de suivre les évolutions contemporaines.

La réunion a également été l'occasion de faire le bilan des activités passées et de

définir les priorités à venir. L'accent a été mis sur le renforcement des performances des délégations locales, l'intensification du suivi sur le terrain et l'amélioration des mécanismes de coordination pour assurer une prise en charge efficace des préoccupations à l'échelle nationale.

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ POUR LE SERVICE PUBLIC

Enfin, la rencontre s'est conclue sur un appel à poursuivre le travail avec responsabilité et engagement, conformément aux principes d'une administration moderne basée sur la transparence, l'équité et l'efficacité. Le médiateur a réaffirmé que la qualité du service public doit rester une priorité, en cohérence avec les orientations et les directives du président de la République.

Cet appel traduit la volonté de l'institution de s'inscrire dans une dynamique de réforme continue, où le citoyen occupe une place centrale et où les outils modernes de gestion et de suivi sont mobilisés pour renforcer la performance et la crédibilité de l'administration. La mise en œuvre de ces mesures pourrait constituer une étape décisive vers une relation plus directe, transparente et efficace entre les citoyens et les institutions publiques.

R.N.

TAMANRASSET

Saisie record de psychotropes

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur militaire de Tamanrasset (6e Région militaire), ont saisi un total de un million quarante-huit mille comprimés psychotropes et arrêté deux contrebandiers, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) publié hier. «Dans le cadre des efforts continus pour lutter contre les barons de la contrebande et les narcotrafiquants, et suite à une exploitation efficace des informations disponibles, des détachements combinés de l'ANP, relevant du secteur militaire de Tamanrasset en 6e Région militaire, ont intercepté hier, 9 mai 2026, un véhicule tout-terrain lors d'une embuscade», précise le communiqué. «Cette opération a conduit à l'arrestation de deux contrebandiers et à la saisie d'une quantité importante de comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, totalisant plus de un million quarante-huit mille unités, ainsi que de deux appareils de communication Thuraya», ajoute le texte. «Cette action exemplaire réaffirme, une nouvelle fois, l'engagement constant des unités de l'ANP pour prévenir toute tentative d'introduction et de trafic de ces substances illicites sur le territoire national», conclut le communiqué.

LITIGES DU TRAVAIL ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

25 magistrats en formation

Le secteur de la justice poursuit ses programmes de formation au profit des magistrats et des fonctionnaires afin de renforcer les compétences professionnelles et d'accompagner les évolutions législatives et technologiques. Dans ce cadre, vingt-cinq magistrats participent, du 10 au 14 mai, à une session de formation organisée en coordination avec l'École supérieure de la magistrature autour du thème «Les litiges du travail et la sécurité sociale». Cette formation vise à actualiser les connaissances des participants et à améliorer leur maîtrise des contentieux liés au monde du travail et aux dossiers de sécurité sociale. Par ailleurs, un magistrat prendra part, le 13 mai, à un séminaire virtuel consacré à la «lutte contre le terrorisme et la réponse de la justice pénale», organisé dans le cadre du programme d'échange d'informations supervisé par Agence de l'Union européenne pour la formation des services de police. Les travaux porteront notamment sur «l'identification et l'unification des définitions relatives à l'extrémisme, au radicalisme et au terro-

risme au sein du réseau EMISA». Dans le domaine de la coopération internationale, un cadre du secteur participe, du 11 au 14 mai, à un atelier organisé à San Remo par Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et Institut international de droit humanitaire autour de la «protection dans le contexte des mouvements migratoires mixtes».

En parallèle, vingt-quatre fonctionnaires des cours suivent une formation organisée en collaboration avec l'École nationale des utilisateurs des greffes judiciaires sur «le rôle de l'agent du greffe dans le service de la planification», dans l'objectif d'améliorer les performances administratives au sein des juridictions. Le secteur a également programmé une journée de formation à distance au profit de cent fonctionnaires des juridictions et de l'administration centrale sur «l'échange électronique des requêtes et des mémoires de réponse entre avocats en matière civile», dans le cadre de la modernisation numérique de la justice. Du 10 au 13 mai, vingt fonc-

tionnaires des cours et de l'administration centrale bénéficient aussi d'une formation consacrée aux «mécanismes juridiques de gestion du dossier de sécurité sociale et des situations légales et de retraite des employés», en coordination avec Caisse nationale de retraite et Caisse nationale de sécurité sociale. Dans le volet technologique, cinquante ingénieurs et techniciens en informatique relevant des cours, des tribunaux administratifs d'appel et de l'administration centrale suivent une formation à distance sur la sécurisation des systèmes informatiques du secteur de la justice, axée sur la cybersécurité et les menaces numériques croissantes.

Enfin, quinze fonctionnaires de l'administration centrale, ingénieurs en logement et urbanisme ainsi que techniciens supérieurs en construction participent, du 9 au 11 mai, à une session de formation portant sur les «normes et techniques modernes dans le domaine de la construction», destinée à renforcer leurs compétences techniques et à suivre les évolutions du secteur.

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE BISKRA

Baddari honore l'équipe féminine de handball

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier, à l'Université d'Alger 3, une cérémonie en l'honneur de la sélection féminine de handball de l'Université de Biskra, après son accession historique en division nationale Une. L'équipe devient ainsi la première universitaire à atteindre ce niveau dans le handball féminin. La consécration résulte des prestations remarquables des étudiantes tout au long de la saison, du travail des staffs technique et administratif, ainsi que du soutien de la direction de l'Université de Biskra, de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU) et des autorités locales. Le ministre Kamel Baddari a affirmé que cet exploit «reflète l'évolution du sport universitaire algérien et son rôle dans la formation de l'élite sportive», saluant le dévouement des staffs et l'accompagnement ayant contribué à la réussite. Il a adressé ses félicitations aux étudiantes pour cette «magnifique performance». Le ministre a également révé-

lé que 15 clubs sportifs universitaires ont été créés durant la saison 2024-2025, portant le nombre total à 26 clubs universitaires. Grâce à la persévérance et aux efforts des étudiantes, la première équipe universitaire a accédé à la division nationale de handball. Marwa Slimani, capitaine de l'équipe et étudiante en deuxième année de sciences de l'information et de la communication, a exprimé sa joie après cette accession historique. Elle a souligné que le succès est le résultat des efforts conjugués des joueuses, du staff technique et de l'administration, et a rappelé la difficulté de concilier études et sport, affirmant la volonté de poursuivre l'ascension vers l'élite. L'entraîneur Boumaâza Abdelouahab a indiqué que la réussite est le résultat des efforts soutenus des staffs administratif et technique de l'Université de Biskra. Il a précisé que «les préparations ont été intensives et régulières tout au long de la saison», avec l'ambition de continuer le travail et d'obtenir de meilleurs résultats la saison prochaine.

CRAAG

Secousse tellurique de 3,1 degrés à Béjaïa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 17h21 dans la wilaya de Béjaïa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au nord-ouest de Tifra dans la même wilaya, précise la même source.